Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_41-DE

République française

d'Antony

Département des Hautsde-Seine Arrondissement

COMMUNE DE BAGNEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatorze octobre, à 20h00, le Conseil municipal, légalement convoqué le 8 octobre 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Espace Léo-Ferré sis rue Charles-Michels à Bagneux., sous la présidence de Madame Marie-Hélène Amiable, Maire de Bagneux.

Nombre total de membres composant le Conseil municipal : 43

Nombre de membres présents et représentés lors de la séance, à l'appel:

- présents : 31 - représentés : 7 - absents : 5

<u>Étaient présents</u> :

Madame Marie-Hélène AMIABLE, Madame Yasmine BOUDJENAH, Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Olivier BARBEROUSSE, Madame Chloé TRIVIDIC, Monsieur Lionel CHASSAT, Madame Pascale MEKER, Monsieur Bruno TUDER, Madame Hélène CILLIERES, Monsieur Laurent KANDEL, Madame Ingrid BIDAULT, Monsieur Mouloud HADDAD, Monsieur Jean Pierre QUILGARS, Monsieur Paul BENSOUSSAN, Madame Elisabeth FAUVEL, Monsieur Nicolas GUILLEMIN, Madame Blodine B.CANAL, Madame Corinne PUJOL, Madame Laurence SALAUN, Monsieur Farid HOUSNI, Monsieur James NDJEHOYA, Madame Rafaëlla FOURNIER, Monsieur Sidi DIMBAGA, Madame Fanny DOUVILLE, Monsieur Mehdi TEDJANI, Madame Claire GABIACHE, Monsieur Hakim ABDOU, Madame Léa BIZERAY, Madame Justine GORENDS, Madame Fatima KADOUCI, Monsieur Saïd ZANI

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Patrick DURU à Madame Pascale MEKER, Monsieur Michel REYNAUD à Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Rémy LACRAMPE à Monsieur Farid HOUSNI, Madame Agnès BALSECA à Madame Fanny DOUVILLE, Madame Nasséra HENNOUCHE à Monsieur Mouloud HADDAD, monsieur Jean-louis PINARD à Madame Corinne PUJOL, Monsieur Serges Kader OUEDRAOGO à Madame Fatima KADOUCI

Étaient absent(e)s:

Madame Nezha CHAMI OUADDANE, Monsieur Gilbert ZAMBETTI, Monsieur Jean Luc ROUSSEAU, Monsieur Patrice MARTIN, Madame Joëlle CHIRINIAN

Votes pour : 38
Votes contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 0

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, ils peuvent valablement délibérer en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et l'appel nominal des conseillers municipaux ayant été effectué, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code précité, à la désignation d'un secrétaire dans le sein du conseil.

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_41-DE

Mme Yasmine BOUDJENAH ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

DEL_20251014_41

Fixation de la redevance d'occupation du domaine public en vue des prestations de laboratoire d'analyses et examens biologiques par un laboratoire extérieur pour le centre municipal de santé de Bagneux.

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° De Publié le 21/19/2025

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_41-DE

COMMUNE DE BAGNEUX

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL_20251014_41

Marchés publics et concession de service public

Redevance d'occupation du domaine public - prestations de laboratoire d'analyses et examens biologiques - centre municipal de santé de Bagneux.

Objet: Fixation de la redevance d'occupation du domaine public en vue des prestations de laboratoire d'analyses et examens biologiques par un laboratoire extérieur pour le centre municipal de santé de Bagneux.

Le Conseil municipal,

À l'unanimité,

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° Delibération du Conseil municipal n° Deliberation du Conseil

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_41-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2122-21 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L.2121-1, L.2122-1 à L.1222-3, L.2125-1 à 2125-6, R.2122-7 et R.2125-5;

Vu l'avis de la commission municipale unique du 7 octobre 2025 ;

Considérant que le Code général de la propriété des personnes publiques définit les règles générales de l'occupation du domaine public au regard des principes qui régissent son utilisation :

Considérant que ces règles et ces principes sont applicables à l'ensemble des personnes publiques (État, collectivités territoriales, et leurs groupements ainsi que les établissements publics);

Considérant que l'article L.2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques pose le principe selon lequel toute occupation ou utilisation privative du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance ;

Considérant que certaines occupations privatives du domaine public peuvent être consenties à titre gratuit dès lors qu'un intérêt public le justifie et que l'activité exercée sur le domaine soit dépourvue de tout caractère lucratif ;

Considérant que le montant de la redevance peut être fixé de manière unilatérale par l'organe délibérant de la collectivité propriétaire du domaine. Cependant le maire peut, par délégation consentie sur le fondement de l'article L.2122-22 2° du Code général des collectivités territoriales, être chargé de fixer les droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et les droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

Ayant entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE:

<u>Article 1^{er}</u>: fixe la redevance d'occupation du domaine public en vue des prestations de laboratoire d'analyses et examens biologiques par un laboratoire extérieur pour le Centre municipal de santé de Bagneux à 300 euros par mois.

<u>Article 2</u>: le montant de cette redevance est valable pour toute la durée de la convention d'occupation du domaine public en vue des prestations de laboratoire d'analyses et examens biologiques par un laboratoire extérieur pour le Centre municipal de santé de Bagneux.

<u>Article 3</u> : les recettes correspondantes seront imputées à l'article 70388 du budget de l'année concernée.

Article 4: la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux formé par les personnes auxquelles elle fait grief dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Ce recours contentieux doit être introduit auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4, boulevard de l'Hautil à Cergy (95000). Il peut être intenté par voie dématérialisée au moyen de l'application informatique dénommée « télérecours citoyens » (accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr).

<u>Article 5</u>: la présente délibération sera transmise au Préfet des Hauts-de-Seine, au comptable public de Montrouge et publiée en ligne sur le site Internet de la Commune.

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° De Publié le 31/10/2025 Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et, ap de 1921-29251014-DE 20251014-DE 20251014-DE 20251014-DE présents ayant signé.

Pour extrait conforme, Pour le Maire, et par délégation,

Signé électroniquement par : Isabelle VERON

Date de signature : 20/10/2025/

Qualité : Directrice Générale Adjointe des Services

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Recu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025 ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_42-DE

République française

d'Antony

Département des Hautsde-Seine Arrondissement

COMMUNE DE BAGNEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 **OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le quatorze octobre, à 20h00, le Conseil municipal, légalement convoqué le 8 octobre 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Espace Léo-Ferré sis rue Charles-Michels à Bagneux., sous la présidence de Madame Marie-Hélène Amiable, Maire de Bagneux.

Nombre total de membres composant le Conseil municipal : 43

Nombre de membres présents et représentés lors de la séance, à l'appel:

- présents : 31 représentés : 7 - absents : 5

<u>Étaient présents</u> :

Madame Marie-Hélène AMIABLE, Madame Yasmine BOUDJENAH, Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Olivier BARBEROUSSE, Madame Chloé TRIVIDIC, Monsieur Lionel CHASSAT, Madame Pascale MEKER, Monsieur Bruno TUDER, Madame Hélène CILLIERES, Monsieur Laurent KANDEL, Madame Ingrid BIDAULT, Monsieur Mouloud HADDAD, Monsieur Jean Pierre QUILGARS, Monsieur Paul BENSOUSSAN, Madame Elisabeth FAUVEL, Monsieur Nicolas GUILLEMIN, Madame Blodine B.CANAL, Madame Corinne PUJOL, Madame Laurence SALAUN, Monsieur Farid HOUSNI, Monsieur James NDJEHOYA, Madame Rafaëlla FOURNIER, Monsieur Sidi DIMBAGA, Madame Fanny DOUVILLE, Monsieur Mehdi TEDJANI, Madame Claire GABIACHE, Monsieur Hakim ABDOU, Madame Léa BIZERAY, Madame Justine GORENDS, Madame Fatima KADOUCI, Monsieur Saïd ZANI

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Patrick DURU à Madame Pascale MEKER, Monsieur Michel REYNAUD à Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Rémy LACRAMPE à Monsieur Farid HOUSNI, Madame Agnès BALSECA à Madame Fanny DOUVILLE, Madame Nasséra HENNOUCHE à Monsieur Mouloud HADDAD, monsieur Jean-Iouis PINARD à Madame Corinne PUJOL. Monsieur Serges Kader OUEDRAOGO à Madame Fatima KADOUCI

Étaient absent(e)s:

Madame Nezha CHAMI OUADDANE, Monsieur Gilbert ZAMBETTI, Monsieur Jean Luc ROUSSEAU, Monsieur Patrice MARTIN, Madame Joëlle CHIRINIAN

Votes pour 38 Votes contre : 0 Abstentions : 0 NPPV

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, ils peuvent valablement délibérer en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et l'appel nominal des conseillers municipaux ayant été effectué, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code précité, à la désignation d'un secrétaire dans le sein du conseil.

Mme Yasmine BOUDJENAH avant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

DEL 20251014 42

Approbation des comptes rendus des réunions de l'entente intercommunale Malakoff / Bagneux du 4 mars 2025 et du 24 iuin 2025

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025 ID : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_42-DE

COMMUNE DE BAGNEUX

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL_20251014_42

Restauration

Comptes rendus entente intercommunale Malakoff / Bagneux

Objet: Approbation des comptes rendus des réunions de l'entente intercommunale Malakoff / Bagneux du 4 mars 2025 et du 24 juin 2025

Le Conseil municipal,

À l'unanimité,

l N

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29, L. 2122-21, L.5221-1 L.5221-2;

Vu la délibération n° DEL_20160517_23 du Conseil municipal du 17 mai 2016 approuvant la convention d'Entente intercommunale entre la commune de Bagneux et la commune de Malakoff portant sur l'exploitation de la cuisine centrale de Bagneux pour une durée de dix ans à compter du 31 août 2016 ;

Vu la délibération n° DEL_20180516_30 du Conseil municipal du 16 mai 2018 relative à l'approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'Entente intercommunale, entre la commune de Malakoff et la commune de Bagneux, portant sur les coûts d'exploitation annexes (hors convention) relatifs aux remplacements de personnels dans le cadre de l'exploitation de la cuisine centrale de Bagneux;

Vu la délibération n° DEL_20190205_37 du Conseil municipal du 2 mai 2019 relative à l'approbation de l'avenant n° 2 à la convention d'Entente intercommunale, entre la commune de Malakoff et la commune de Bagneux, portant sur le prix des repas dans le cadre de l'exploitation de la cuisine centrale de Bagneux ;

Vu la délibération n° DEL_20191001_47 du Conseil municipal du 1er octobre 2019 relative à l'approbation de l'avenant n° 3 à la convention d'Entente intercommunale, entre la commune de Malakoff et la commune de Bagneux, portant sur le prix des repas et les modalités de commande des repas dans le cadre de l'exploitation de la cuisine centrale de Bagneux ;

Vu la délibération n° DEL_20200128_38 du Conseil municipal du 28 janvier 2020 relative à l'approbation de l'avenant n° 4 à la convention d'Entente intercommunale, entre la commune de Malakoff et la commune de Bagneux, portant sur le prix des repas dans le cadre de l'exploitation de la cuisine centrale de Bagneux;

Vu la délibération n° DEL_20201215_42 du Conseil municipal du 15 décembre 2020 relative à l'approbation des décisions prises par la conférence de l'Entente intercommunale entre les communes de Malakoff et de Bagneux pour l'exploitation de la cuisine centrale ;

Vu la délibération n° DEL_20210316_31 du Conseil municipal du 16 mars 2021 relative à l'approbation de l'avenant n° 5 à la convention d'Entente intercommunale, entre la commune de Malakoff et la commune de Bagneux, portant sur les modalités de calcul de la répartition des dépenses entre les deux communes compte tenu du contexte sanitaire exceptionnel entre mars et mai 2020 ;

Vu la délibération n° DEL_ 20220208_17 du Conseil municipal du 8 février 2022 relative à l'approbation des décisions prises par la conférence de l'Entente intercommunale entre les communes de Malakoff et de Bagneux pour l'exploitation de la cuisine centrale ;

Vu la délibération n° DEL_20231010_26 du Conseil municipal du 10 octobre 2023 relative à l'approbation des décisions prises par la conférence de l'Entente intercommunale entre les communes de Malakoff et de Bagneux pour l'exploitation de la cuisine centrale ;

Vu la délibération n° DEL_20240521_12 du Conseil municipal du 14 mai 2024 relative à l'approbation des décisions prises par la conférence de l'Entente intercommunale entre les communes de Malakoff et de Bagneux pour l'exploitation de la cuisine centrale ;

Vu la délibération n° DEL_20250204_27 du Conseil municipal du 4 février 2025 relative à l'approbation des décisions prises par la conférence de l'Entente intercommunale entre les communes de Malakoff et de Bagneux pour l'exploitation de la cuisine centrale ;

Vu la délibération n° DEL_20250617_44 du Conseil Municipal du 17 juin 2025 relative à l'approbation de l'avenant n°6 à la convention intercommunale conclue entre les communes de Malakoff et de Bagneux portant entente intercommunale relative à l'exploitation de la cuisine centrale ;

Vu le compte-rendu de la conférence des élus de l'Entente du 4 mars 2025 ;

Vu le compte-rendu de la conférence des élus de l'Entente du 24 juin 2025 ;

Vu l'avis de la commission municipale unique du 7 octobre 2025 ;

Considérant que la Conférence des élus de l'Entente Intercommunale s'est réunie le 4 mars 2025 et le 24 juin 2025 et a émis des orientations stratégiques qui conviennent aux deux communes ;

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D Considérant que, pour être exécutoires, ces propositions doivent être approuvées | ID::1092-219200078-20251014-DEL_20251014_42-DE chaque commune;

Ayant entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE:

Article 1er: approuve les propositions émises par les membres élus de la conférence de l'Entente intercommunale portant sur l'exploitation de la cuisine centrale de Bagneux en date du 4 mars 2025 et du 24 juin 2025 conformément aux relevés de décisions ci-joints.

Article 2 : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux formé par les personnes auxquelles elle fait grief dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Ce recours contentieux doit être introduit auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4, boulevard de l'Hautil à Cergy (95000). Il peut être intenté par voie dématérialisée au moyen de l'application informatique dénommée « télérecours citoyens » (accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr).

Article 3: la présente délibération sera transmise au Préfet des Hauts-de-Seine, au comptable public de Montrouge, notifiée à la commune de Malakoff et publiée en ligne sur le site Internet de la Commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et, après lecture, les membres présents ayant signé.

> Pour extrait conforme, Pour le Maire, et par délégation,

né électroniquement par : Chloé MELY-DUMORTIER

Date de signature : 17/10/2025 Qualité : Directrice Générale Adjointe des Services

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_42-DE

Publié le 21/10/2025

5²LO

Entente du Mardi 4 mars 2025 Compte-rendu

1. Point sur le passage à l'inox :

Suite au COPIL du mercredi 22 janvier 2025, voici les décisions prises :

- ✓ Nécessaires périodes de tests sur des sites définis par les 2 villes et dans le cadre d'un travail de sourcing + affiner les besoins des 2 villes
- ✓ Visites des offices de Malakoff par les agents des offices de Bagneux (prévues le 6 mars et le 11 mars temps du midi école Langevin et Guy Moquet)
- ✓ Ecriture du CCTP pour la prochaine entente (en V0) : 4 mars
- ✓ Finalisation des arbitrages après COPIL du 22 janvier dernier :
 - ✓ Choix de la traçabilité produit (étiquetage ou autre) : jet d'encre ou étiquettes hydrosolubles à étudier
 - ✓ Choix du bac / couvercle : bacs adaptés pour éventuel sous-vide partiel + couvercle étanche à étudier
 - ✓ Choix du lavage : lavage en offices / désinfection en cuisine
 - ✓ Sérigraphie sur chaque bac : Bagneux/Malakoff
 - ✓ Choix clipseur : à voir
- ✓ Voir autres subventions possibles pour l'achat des bacs

Selon un calendrier:

- ✓ Prise de contact avec les industriels début février 2025 pour convenir d'une phase test
- ✓ Proposition d'un CCTP V0 à la prochaine entente (début mars 2025)
- ✓ Phases test sur la cuisine centrale puis sur des écoles pilotes entre mars et mai 2025 (selon disponibilité des industriels). Ces tests pourront être accompagnés par l'ACFI
- ✓ Présentation des tests inox au F3SCT : juin 2025
- ✓ Juillet à septembre 2025 : bilan de la phase test
- ✓ Lancement du marché / achats du matériel : T4 2025
- ✓ A partir de décembre 2025, déploiement progressif de l'inox pour arrêt total du plastique

Un CCTP pour le futur marché public est proposé en séance.

- ⇒ Décision prise pour le CCTP :
 - O Demander une norme / certification européenne pour une qualité d'inox supérieur
 - O Définir des critères d'analyse mettant en avant la qualité plutôt que le prix
 - o Choix d'une traçabilité par étiquettes hydrosolubles pour une visibilité maximum
 - o Intégrer une phase test dans le marché
 - o Intégrer une option de balance de pesées dans la ligne de conditionnement
 - o L'ensemble des commandes seront passées dès validation du marché au conseil municipal d'octobre, soit tous les bons de commandes engagés avant la fin de l'année 2025.
 - o L'objectif est d'être opérationnel avec un début de livraisons sur décembre 2025 ou en tout début d'année 2026.

2. Appel à projet Restauration Durable :

Dans le cadre de l'AAP de la MGP IDF « restauration collective bio et durable », 2 grands axes seront travaillés :

- Formation des agents de la cuisine centrale à de **nouvelles techniques culinaires**, de **nouvelles recettes végétariennes** et de la mise en valeur de produits dits « de qualité ». Durée : 1 journée. La journée du **mercredi 12 mars** sera décomposée par une matinée en production, une dégustation des plats au déjeuner, un débrief avec l'équipe dans l'après-midi.
- Lutte contre le gaspillage : l'objectif est de tester différentes actions sur les écoles test (F. Léger et J. Jaurès / P. Eluard et Rosenberg) que nous pourrions dupliquer sur l'ensemble de nos

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

structures. Durée: 5 demi-journées. A la fin de cet accompagnent 101/092-219200078-20251014-DELI_20251014_42-DE contre le gaspillage écrit et validé commun à nos 2 villes.

Dates déjà positionnées: mercredi 29 janvier / mercredi 19 mars

Actions en test après la lère demi-journée : Enquête satisfaction / pesées de fin de consommation / table de troc-partage / gâchimètre du pain et pain en fin de self / petite et grande faim

→ Décision prise sur le projet « Gaspillage alimentaire » :

- o Les fiches actions doivent comporter le logo des 2 villes et duplicables sur l'ensemble des écoles de nos 2 villes.
- o Ce projet est porteur, les services communication des 2 villes devront être impliqués pour une communication municipale pour valoriser le projet.
- Une communication sera faite pour la dégustation des recettes végétariennes du 12 mars.

3. Résultats du marché de denrées alimentaires :

La notification du marché a été réalisée le jeudi 27 février 2025.

Les fournisseurs actuels ont été reconduits, sauf pour le lot 5 (Fruits et légumes).

Fournisseur retenu pour le lot 5 = Terre Azur

Les lots 4 (surgelés) et 8 (BOF – Produits laitiers) ont nécessité une analyse plus approfondie car les candidats avaient des dossiers quasi équivalents.

Le marché entrera en vigueur le 28 avril 2025 pour une durée d'1 an renouvelable 3 fois.

En pièce jointe :

- Délibération du conseil municipal du 4 février 2025
- Tableau d'analyse des offres des différents candidats. Pour rappel, les services de Bagneux et de Malakoff ont participé à la notation des échantillons sur les lots 1 (charcuterie), lot 3 (volaille), lot 5 (fruits et légumes), lot 7 (épicerie) et lot 8 (BOF Produits laitiers).

4. Module information consommateurs:

Le logiciel Salamandre Fusion est quasi déployé dans son intégralité (de la conception des menus jusqu'à la livraison sur les écoles). Les livraisons sont gérées via le logiciel sur Bagneux depuis le 17 février. Sur Malakoff, un temps supplémentaire était nécessaire pour accompagner les agents des écoles, mais aussi sur la gestion du conditionnement. Le déploiement final aura lieu le lundi 17 mars 2025.

Nous sommes actuellement en travail de reprogrammation de tous nos produits et fournisseurs pour la mise en place du nouveau marché de denrées alimentaires.

Le projet suivant sera le paramétrage du module «information consommateurs» qui consiste en la diffusion des menus avec les précisions réglementaires et exigences des ambitions de l'entente. Pour se faire, nous avons besoin de définir la « charte graphique » et le contenu de cette interface.

Ce module correspond à une dépense de 8550€ HT pour la licence, la charte graphique, l'hébergement, la maintenance, la hotline. Nous devrons peut-être ajouter quelques heures de formations (selon facilité de prise en main de ce module)

⇒ Décision prise dans le cadre de l'entente :

- o Les services communication des 2 villes proposent avec les développeurs de Salamandre Fusion une charte graphique qui s'intégrera aux 2 sites internet.
- Les informations données par l'interface seront à minima : le menu, le goûter, les logos « qualité », la liste des ingrédients du plat, la composition nutritionnelle, les allergènes, les origines des viandes, les logos « Fruits et lait à l'école – Agrimer » pour pouvoir chercher des subventions.

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_42-DE

Entente du Mardi 24 juin 2025 à 14 Mairie de Malakoff Compte-rendu

Personnes présentes :

Malakoff	Bagneux
Vanessa Ghiati, Elue	Hélène Cillières, Elue
Isabelle Lepercq, DGA	Nicolas Guillemin, Elu
Alain Muzzarelli, Directreur de la DRIEL	Chloé Mély-Dumortier, DGA
Cabinet du maire, Fréderic Sire	Gaëlle Safa-Lartigue, Directrice de la restauration
	Cabinet de Mme la Maire, Floriane Aubret?
Excusés : Aurélien Denaes, Elu	Corinne Pujol, Elue

1. Bilan financier 2024 du service restauration :

Historique de nombre de repas servis :

	_	2020	2021	2022	2023	2024
	Enfants Maternelle	447063	555018		215370	228387
	Enfants Elémentaire			586768	265820	301828
Pagnauv	Adultes écoles				89790	100395
Bagneux	Portage à domicile	44723	43723	49120	47097	35462
	Crèches	33826	42475	38122	41698	47028
	Goûters	258631	272384	322990	305967	338670
	Enfants Maternelle				123966	128155
	Enfants Elémentaire	301767	378179	372439	201202	198297
Malakoff	Adultes municipalité				39154	42287
	Portage et Foyers PA	35785	34513	28740	32720	25616
	Goûters	182135	201766	224299	228121	234044
Tota	Enfants et crèches	782656	975672	997329	848056	903695
Total adul	tes écoles + enseignants	782030	9/30/2	337323	128944	142682
Total Po	rtage et Foyers (CCAS)	80508	78236	77860	79817	61078
Total Repas servis		863164	1053908	1075189	1056817	1107455
	Total Goûters	440766	474150	547289	534088	572714
Total Bag	gneux (Repas + Goûters)	784243	913600	997000	965742	1051770
Pou	rcentage Bagneux	60%	60%	61%	61%	63%
Total Ma	lakoff (Repas + Goûters)	519687	614458	625478	625163	628399
Pourcentage Malakoff		40%	40%	39%	39%	37%
Repas Progression VS Année-1			190744	21281	-18372	50638
Pourcent	tage Progression Repas		22,1%	2,0%	-1,7%	4,8%
Goûters	Progression VS Année-1		33384	73139	-13201	38626
Pourcent	age Progression Goûters		7,6%	15,4%	-2,4%	7,2%

En 2024, le nombre de repas et de goûters augmentent, et l'inflation est toujours très forte. La ligne budgétaire est en dépassement :

	Repas budgétés sur année 2024	Repas servis sur année 2024	Coûts d'1 repas budgété en 2024	Différen fréquent en 20	tation	Réel coût d'1 repas en 2024 (moyen)	Soit un surplus de dépenses sur 2024
Total Repas	1050000	1107455	2,04 €	5745	55	2,10 €	187 102,80 €
Total Goûters	540000	572714	0,34 €	3271	L4	0,72 €	241 185,40 €
Total de dépenses supplémentaires en 2024 liées à inflation et							

Total de dépenses supplémentaires en 2024 liées à inflation et fréquentation plus importantes que prévu au budget

428 288 €

ID: 092-219200078-20251014-DEL



Le compte administratif de 2024 est en pièce jointe.

La <u>facturation 2025 des frais 2024</u> liés à l'entente et au fonctionnement de la cuisine centrale sera : Les justificatifs de cette facturation seront fournis après la réunion.

and the factor factor for the first apres in realism.				
	Total des factures 2024	Part de Malakoff : 38%		
Maintenance en cuisine centrale (HT)	73 111,87 €	27 782,51 €		
Investissements en cuisine centrale (HT)	219 255,10 €	83 316,94 €		
Informatique : Logiciel Salamandre Fusion (HT)	28 975,00 €	11 010,50 €		
Bâtiments (petits travaux (à consolider) (HT)	16 173,27 €	6 145,84 €		
RH - contractuels remplaçants	50 721,47 €			
Total de la participation (38%) de l	178 977,26 €			

Le budget primitif de 2025 est :

Nom nature Dépenses Fonctionnement	ВР	BS	DM	Budgété	Réalisé	%Réal	Disponible
ACHATS DE PREST. DE							
SERVICES	45 604,00	0,00	0,00	45 604,00	11 686,44	25,63%	33 917,56
ALIMENTATION	2 428 000,00	0,00	0,00	2 428 000,00	559 467,91	23,04%	1 868 236,25
FOURNITURES D'ENTRETIEN	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	6 203,98	34,47%	11 796,02
FOURNITURES DE PETIT							
EQUIPEMENT	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00	22 973,84	12,76%	155 588,62
MATERIEL ROULANT	97 741,00	0,00	0,00	97 741,00	27 478,00	28,11%	70 263,00
AUTRES BIENS MOBILIERS	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	40 465,65	40,47%	59 534,35
MAINTENANCE	80 955,00	0,00	0,00	80 955,00	61 335,99	75,77%	19 619,01
ETUDES ET RECHERCHES	0,00	0,00	0,00	0,00	12 123,00	0,00%	-12 123,00
CONCOURS DIVERS							
(COTISATIONS)	100,00	0,00	0,00	100,00	265,00	265%	-165,00

Au vu de l'augmentation des coûts sur les denrées alimentaires, un <u>budget supplémentaire</u> de 400 000 € a été demandé sur ce poste de dépenses.

Suite à la défaillance de 3 équipements de la cuisine centrale, une enveloppe BS est ajoutée pour les investissements :

Budget supplémentaire en investissement				
Sauteuse Vario XXL 150L	35 000,00 €			
Robot Coupe	5 000,00 €			
Evaporateur zone Préparations Froides et conditionnement	25 000,00 €			
Total - Renouvellement matériel de cuisine	65 000,00 €			

De nombreuses interventions de réparation ont eu lieu, consommant déjà 75% de notre budget « maintenance ». 25 000 € sont ajoutés pour le reste de l'année 2025, majoritairement sur des réparations ayant eu lieu sur les écoles et les crèches de la ville de Bagneux. Cette ligne de BS n'aura que peu de conséquences pour Malakoff.

⇒ Les comptes 2024 sont validés par l'Entente ce jour. Les pièces relatives à la facturation sont envoyées au service concerné.

2. Transition vers l'inox :

Calendrier du projet :

Du 12 au 24 juin : Relecture du CCTP par les deux communes et validation en réunion de l'entente ce jour.

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

Mercredi 25 juin : Publication du marché public

Jeudi 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet : Visite de la cuisine centrale par les candide la 10 juillet et Vendredi 18 juillet et implantations en machine de conditionnement et en zone de stockage des bacs inox.

Lundi 4 août : Fin de publication et Réception des échantillons de bacs inox + couvercles pour réaliser des tests en cuisine centrale, sur les écoles et les crèches.

Du lundi 4 août au lundi 8 septembre : Phase de tests sur les centres de loisirs ouverts ou les écoles pilotes (Bagneux = Langevin et Cachin / Malakoff = Jaurès Elémentaire et Nardal en août, Jaurès Elémentaire et Moquet en septembre) sur la semaine scolaire.

Le test sur les crèches de Bagneux ne pourra se faire que sur la 1ère semaine de septembre, probablement sur Les Petits Moulins.

Analyse des dossiers + résultats de la phase de test.

Mercredi 18 septembre: Transmission de la réponse à l'appel d'offres à la cellule des marchés publics

Jeudi 25 septembre : Commission d'appel d'offres

Mardi 14 octobre : Validation au Conseil Municipal de Bagneux

Le marché comprend 2 lots :

Lot 1 : bacs inox + couvercles étanches + accessoires périphériques

Lot 2 : ligne de conditionnement

Critères d'analyse des offres

Pour le lot 1:

Critères	Sous-critères	Pondération (%)
TOTAL =		100%
1. Prix		30%
	Prix selon analyse du DQE et du BPU	30%
2. Qualité e	t conformité	40%
	Robustesse, qualité et légéreté des matériaux (bacs et accessoires) proposés. Notation basée sur les tests.	15%
	Ergonomie, adaptabilité aux besoins exprimés (dimensions, modularité etc.) et facilité d'usage des équipements (bacs et accessoires) en conditions réelles.	20%
	Clarté et exhaustivité de la documentation technique et toutes autres documentations	5%
3. Délai de	livraison, d'installation. SAV	20%
	Délais de livraison et d'installation	10%
	Réactivité	5%
	Réparabilité, garanties et durée de disponibilité des pièces	5%
4. Responsa	abilité Sociétale des Entreprises (RSE)	10%
	Engagement environnemental sur la base de données mesurable	5%
	Engagement social et éthique	5%

Pour le lot 2:

Critères	Sous-critères	Pondération (%)
TOTAL =		100%
1. Cout		30%
	Cout d'acquisition et de la maintenance des équipements sur la durée totale du marché	30%
2. Qualité techr	nique et performance fonctionnelle	40%
	Performances de la ligne	15%
	Facilité d'intégration dans l'espace de travail existant, compatibilité avec les bacs et l'organisation en place	10%

	Reçu en pré	fecture le 20/10/2025	C21.0
Simplicité d'utilisation	Publié le 21/	10/2025	5 ₁₀ %
Qualité des documentations	ID: 092-219	200078-20251014-DI	EL_20251014
3. Délai de livraison, installation et maintenance. SAV			20%
Délai de livraison et installation			10%
Maintenance			10%
4. RSE, durabilité et réparabilité			10%
Durabilité, réparabilité, disponibilité des pièces détach le long terme, documentation de maintenance		5%	
Impact environnemental de la ligne			5%

3. Module « Informations consommateurs »:

Paramétrage des fiches marchandises et des fiches recettes en cours pour avoir des libellés incluant les logos Egalim.

La définition « technique » est faite : Menus à la semaine – Consultation possible jusqu'à 3 semaines – logos des différents labels – Allergènes – Informations nutritionnelles, etc...

La définition des « visuels » est en cours (exemple ci-dessous avec reprise des 2 couleurs des deux villes de l'entente)

Semaine du lundi 2 au vendredi 6 octobre 2023



Envoyé en préfecture le 20/10/2025

	LUNDI 2	MARDI 3	MERCREDI 4	JEUDI 5	VENDREDI 6
ENTRÉE	Taboulé 🏄	Concombre alpin	Concombre alpin	Tarte aux 4 fromages	Dahl de lentilles corail
PLAT	Filet de colin pané	Poulet rôti au jus 🤣	Poulet rôti au jus 🤣	Boeuf bourguignon 🧐	Chou rouge et maïs 🔠
GARNITURE	Ratatouille	Frites	Frites	Duo de carottes	Riz 🖽
FROMAGE	Saint Nectaire 🍮	P'tit louis	P'tit louis	Emmental 📵	Fromage blanc aromatisé
DESSERT	Prune	Pomme 😂	Pomme 😂	Gélifié au chocolat	Grillé aux pommes
GOÛTER	Pain / beurre / chocolat	Fromage blanc aromatisé Pain viennois pépites choco	Fromage blanc aromatisé Pain viennois pépites choco	Purée pomme poire Pain / kiri	Yaourt à la vanille Ail Petit écolier
A Produit biologique	∆	lation d'Origine Protégée	Appellation d'Origine Contrô	lée 🤮 Produit Local	
dentifier les plats qui conti	ennent les allergènes suivants		Cliquer sur un plat pour co allergènes.	nnaître sa composition et ses	□ Imprimer

L'objectif est que cette interface soit en place d'ici la rentrée de septembre 2025.

La prochaine réunion a lieu le mercredi 25 juin pour finaliser la définition de l'interface et entrer ensuite en phase test sur les 2 mois de cet été.

- ⇒ Le visuel proposé est validé par l'entente, avec un réajustement : l'écriture sera noire sur le fond vert pour correspondre aux exigences d'un contenu internet adapté à une meilleure accessibilité.
- ⇒ Une ligne indiquant que cet affichage a été conçu dans un principe d'accessibilité sera ajoutée.

Dans ce cadre d'ouverture de la restauration vers les familles et les enfants, des visites de la cuisine centrale seront planifiées dans le cadre des centres de loisirs. Une solution d'affiches avec photos expliquant le fonctionnement de la cuisine centrale est en réflexion (commun aux 2 villes).

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_42-DE

4. Visite DDPP – services vétérinaires du Jeudi 15 mai 2025 :

Les services vétérinaires ont réalisés leur visite inopinée selon fréquence habituelle (tous les 2 ans) le jeudi 15 mai 2025 (durée de la visite = 6h).

Tous les documents demandés ont été envoyés selon calendrier fixé par la DDPP. Nous sommes dans l'attente du compte-rendu de visite et de la notation.

Selon le bilan de fin de visite avec les 2 inspectrices, aucune non-conformité majeure n'a été relevée et un niveau satisfaisant est accordé.

Le constat mentionne quelques non-conformités mineures, entraînant des actions de notre part :

- Réaménagement de 2 locaux (stockage petits matériels de cuisine et stockage de l'usage unique) avec changement des étagères
- Remplacement des casiers des vestiaires (trop vétustes)
- Mise en place d'un contrat via prestataire spécialisé de lessivage des murs, plafonds, sols et VMC
- Réalisation de nombreux petits travaux (carrelages, joints, habillages de portes, remplacement de glissières et de protections murales, etc...) ce sujet était déjà en cours de traitement avec un relevé de structure fait en interne en mars 2025, les travaux sont en cours.
- Mise à jour du Plan de Maîtrise Sanitaire prenant en compte les modifications liées à la transition « Inox »
- Rappel aux fournisseurs de livrer sur palettes plastiques et non en bois, selon demandes faires dans le CCTP du marché public de denrées alimentaires

Les coûts de ces aménagements de nos locaux pourraient être de (selon des 1ers devis demandés) :

Demande DDPP	Préconisations DDPP	Proposition / devis
Nettoyage / lessivage / dégraissage	A réaliser 2 fois par an	1 intervention par an en complément
de la cuisine centrale	par un prestataire	du nettoyage réalisé par les équipes de
		la cuisine centrale.
		Devis : 8 700 € HT / 10 440 € TTC
Pose de nouvelles étagères dans les	Etagères hors sol	Réorganisation des 2 locaux pour
locaux Usage unique et Matériel	neuves	limiter le métrage de rayonnage à
		acheter.
		Devis max : 7 800 € HT / 9 360 € TTC
Changement de l'ensemble des	Vestiaires sur pied,	Investissements par phase sur 3 ans
vestiaires (hommes, femmes,	avec renouvellement	pour un montant total de devis de :
livreurs)	des 3 zones de change	16 300 € HT / 19 560 € TTC
Moderniser la structure	Aucune	Réalisation d'un audit de structure sur
		2026 pour planifier des phases
		d'investissements sur les prochaines
		années. En attente de devis

⇒ Des arbitrages auront lieu ultérieurement en fonction du PV de visite de la DDPP et de la réponse qui y sera apportée.

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_43-DE

République française

d'Antony

Département des Hautsde-Seine Arrondissement

COMMUNE DE BAGNEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatorze octobre, à 20h00, le Conseil municipal, légalement convoqué le 8 octobre 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Espace Léo-Ferré sis rue Charles-Michels à Bagneux., sous la présidence de Madame Marie-Hélène Amiable, Maire de Bagneux.

Nombre total de membres composant le Conseil municipal : 43

Nombre de membres présents et représentés lors de la séance, à l'appel:

- présents : 31 - représentés : 7 - absents : 5

<u>Étaient présents</u> :

Madame Marie-Hélène AMIABLE, Madame Yasmine BOUDJENAH, Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Olivier BARBEROUSSE, Madame Chloé TRIVIDIC, Monsieur Lionel CHASSAT, Madame Pascale MEKER, Monsieur Bruno TUDER, Madame Hélène CILLIERES, Monsieur Laurent KANDEL, Madame Ingrid BIDAULT, Monsieur Mouloud HADDAD, Monsieur Jean Pierre QUILGARS, Monsieur Paul BENSOUSSAN, Madame Elisabeth FAUVEL, Monsieur Nicolas GUILLEMIN, Madame Blodine B.CANAL, Madame Corinne PUJOL, Madame Laurence SALAUN, Monsieur Farid HOUSNI, Monsieur James NDJEHOYA, Madame Rafaëlla FOURNIER, Monsieur Sidi DIMBAGA, Madame Fanny DOUVILLE, Monsieur Mehdi TEDJANI, Madame Claire GABIACHE, Monsieur Hakim ABDOU, Madame Léa BIZERAY, Madame Justine GORENDS, Madame Fatima KADOUCI, Monsieur Saïd ZANI

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Patrick DURU à Madame Pascale MEKER, Monsieur Michel REYNAUD à Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Rémy LACRAMPE à Monsieur Farid HOUSNI, Madame Agnès BALSECA à Madame Fanny DOUVILLE, Madame Nasséra HENNOUCHE à Monsieur Mouloud HADDAD, monsieur Jean-louis PINARD à Madame Corinne PUJOL, Monsieur Serges Kader OUEDRAOGO à Madame Fatima KADOUCI

Étaient absent(e)s:

Madame Nezha CHAMI OUADDANE, Monsieur Gilbert ZAMBETTI, Monsieur Jean Luc ROUSSEAU, Monsieur Patrice MARTIN, Madame Joëlle CHIRINIAN

Votes pour : 38 Votes contre : 0 Abstentions : 0 NPPV : 0 Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, ils peuvent valablement délibérer en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et l'appel nominal des conseillers municipaux ayant été effectué, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code précité, à la désignation d'un secrétaire dans le sein du conseil.

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_43-DE

Mme Yasmine BOUDJENAH ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

DEL_20251014_43

Marché fourniture, livraison et installation de matériels lié à la transition « Zéro Plastique » de la cuisine centrale de la ville.

Transition de la barquette plastique à usage unique vers les bacs inox avec couvercles réutilisables

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_43-DE

COMMUNE DE BAGNEUX

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL_20251014_43

Marchés publics et concession de service public

Marché "zéro plastique" - Cuisine centrale - achat de bacs inox

Marché fourniture, livraison et installation de matériels lié à la transition « Objet: Plastique » de la cuisine centrale de la ville. Transition de la barquette plastique à usage unique vers les bacs inox avec couvercles réutilisables

Le Conseil municipal,

À l'unanimité,

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_43-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2122-21 ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-6 ;

Vu la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous ;

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire ;

Vu la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ;

Vu le cahier des charges rédigé par la Direction de la restauration exposant en deux lots comme suit :

- Lot 1 : Fourniture de bacs inox et de leurs couvercles, ainsi que le matériel périphérique (étagères, charriots etc.) ;
- Lot 2 : Fourniture et installation de la ligne de Conditionnement ;

Vu la publication réalisée sur le BOAMP et le JOUE en date du 25 juin 2025 au n° 25-70438 ainsi que sur le profil acheteur, maximilien,fr en date du 26 juin 2025 ;

Vu les candidatures et les offres réceptionnées en date du 4 août 2025 ;

Vu le rapport d'analyse rédigée par la Direction de la restauration ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offre en date du 2 octobre 2025 ;

Vu l'avis de la commission municipale unique en date du 7 octobre 2025 :

Considérant que la cuisine centrale de la commune de Bagneux produit des repas à destination des enfants qui fréquentent les restaurants scolaires des écoles primaires, les centres de loisirs et les crèches des villes de Bagneux et Malakoff;

Considérant que les évolutions législatives obligent la cuisine centrale à revoir ses conditionnements de plats chauds pour abandonner le plastique et entamer une transition vers l'inox ;

Considérant l'intérêt pour les commune de Bagneux et Malakoff de s'engager en faveur d'un service public de la restauration scolaire exemplaire en matière de développement durable et de respect de la santé publique ;

Ayant entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE:

<u>Article 1^{er}</u>: approuve l'accord-cadre relatif à la fourniture, livraison et installation de matériels lié à la transition « Zéro Plastique » de la cuisine centrale de la Commune :Transition de la barquette plastique à usage unique vers les bacs inox avec couvercles réutilisables à passer avec les prestataires suivants :

Recu en préfecture le 20/10/2025

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D - Lot 1: Fourniture de bacs inox et de leurs couvercles, ainsi que per le presentation de leurs couvercles, ainsi que per le presentation de leurs couvercles, ainsi que le presentation de le present

- (étagères, charriots etc.)" avec la société ETABLISSEMENTS ROUSSEL;
- Lot 2 : Fourniture et installation de la ligne de Conditionnement avec la société ETABLISSEMENTS ROUSSEL.

Article 2 : l'accord-cadre est passé pour une durée d'un an.

Article 3 : autorise Madame le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre à bons de commande ainsi que les actes modificatifs, actes de sous-traitance, et éventuels actes relatifs à la résiliation de l'accord-cadre en ce qu'il est alloti en deux (2) lots selon les montants suivants:

1	Fourniture de bacs inox et de leurs couvercles, ainsi que le matériel périphérique (étagères, charriots etc.)	500 000 €
2	Fourniture et installation de la ligne de Conditionnement	500 000 €

Article 4 : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux formé par les personnes auxquelles elle fait grief dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Ce recours contentieux doit être introduit auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4, boulevard de l'Hautil à Cergy (95000). Il peut être intenté par voie dématérialisée au moyen de l'application informatique dénommée « télérecours citoyens » (accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr).

Article 5: la présente délibération sera transmise au Préfet des Hauts-de-Seine, au comptable public de Montrouge, notifiée à la société ETABLISSEMENTS ROUSSEL sis au 2 avenue du bosquet, 95560 Ballet en France et publiée en ligne sur le site Internet de la Commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et, après lecture, les membres présents ayant signé.

> Pour extrait conforme. Pour le Maire, et par délégation,

né électroniquement par : Chloé MELY-DUMORTIER Date de signature : 17/10/2025

Qualité : Directrice Générale Adjointe des Services

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire de fournitures

FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MATÉRIELS LIÉ À LA TRANSITION DE LA BARQUETTE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE VERS LES BACS INOX AVEC COUVERCLE RECYCLABLE DE LA CUISINE CENTRALE DE LA VILLE.

-

LOT n°1 FOURNITURE DE BACS INOX ET DE LEURS COUVERCLES, AINSI QUE LE MATÉRIEL PÉRIPHÉRIQUE (ÉTAGÈRES, CHARRIOTS ETC...)

Appel d'offres ouvert

En application des articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_43-DE

Publié le 21/10/2025



SOMMAIRE

Article 1.	Identification de l'acheteur	3
Article 2.	Contractant	3
Article 3.	Étendue de l'accord-cadre	4
Article 4.	Prix	
Article 5.	Durée et/ou Délais d'exécution de l'accord-cadre	
Article 6.	Paiement	
Article 7.	Avance	
Article 8.	Signature du marché ou de l'accord-cadre	_
Article 9.	Acceptation de l'offre par l'acheteur	
Article 10.	Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)	
Article 11.	Nantissement ou cession de créances	
	- DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	
_ _ / \ _		

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_43-DE

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	Ville de Bagneux
Adresse	57 avenue Henri Ravera
	92220 - Bagneux
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE
	Maire
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics
Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge

ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune ;

X	Le signataire (Candida	at individuel),		
	M/ Mme	DUPARCQ Stéphanie		
	Agissant en qualité d	le Directrice	Directrice	
	☐ m'engag	ge sur la base de mon offre et pour mon propre compte,		
	Nom	commercial et dénomination sociale		
	Adres	sse		
	Adres	sse électronique		
	Num	éro de téléphone		
	Téléc	copie		
	Numo	éro de SIRET		
	Code	APE		
	Nume	éro de TVA intracommunautaire		

⊠ engage la société ETABLISSEMENTS ROUSSEL sur la base de son offre,

Nom commercial et dénomination sociale	ETABLISSEMENTS ROUSSEL
Adresse	2, avenue du Bosquet
	95560 BAILLET EN FRANCE
Adresse électronique	marches@ets-roussel.fr
Numéro de téléphone	01.39.98.99.80

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

Télécopie	01.39.98.99.85
Numéro de SIRET	423 067 842 00058
Code APE	4669C
Numéro de TVA intracommunautaire	FR54 423 067 842

Le mandataire (Candidat g	groupé),	
M/Mme		
Agissant en qualité de		
désigné mandataire :		
du groupement sol	idaire	lidaire du groupement conjoint 🔲 non solidaire du groupement
Nom commercial et déno	omination sociale	
Adresse		
Adresse électronique		
Numéro de téléphone		
Télécopie		
Numéro de SIRET		
Code APE		
Numéro de TVA intracon	nmunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 3. ÉTENDUE DE L'ACCORD-CADRE

Fourniture, livraison et installation de matériels liés à la transition de la barquette plastique à usage unique vers les bacs inox avec couvercle recyclable de la cuisine centrale de la ville. - Lot 1 (Fourniture de bacs inox et de leurs couvercles, ainsi que le matériel périphérique (étagères, charriots etc...))

Cet acte d'engagement correspond :

au lot n°1: Fourniture de bacs inox et de leurs couvercles, ainsi que le matériel périphérique (étagères, charriots etc...)

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_

ARTICLE 4. PRIX

L'ensemble des prestations de l'accord-cadre concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré aux prix indiqués dans l'annexe financière (bordereau des prix unitaires).

MONTANT MAXIMUM HT DE COMMANDE:

500.000,00€

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DE L'ACCORD-CADRE

Durée:

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois.

La durée de l'accord-cadre commence à courir à partir de la notification.

<u>Délai de livraison</u>: 6 à 8 semaines à réception du bon de commande

Reconduction:

L'accord-cadre est reconductible tacitement, il comprend une reconduction. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois.

A l'issue de la dernière reconduction, plus aucune nouvelle commande ne pourra être réalisée en exécution de cet accord-cadre.

Si l'acheteur ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il doit prendre une décision expresse de non-reconduction, qu'il notifie au titulaire au plus tard 90 jours calendaires avant la date d'échéance de l'accord-cadre initial ou d'une reconduction ultérieure.

Le titulaire ne peut s'opposer à la non-reconduction de l'accord-cadre.

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

Ouvert au nom de	ETABLISSEMENTS ROUSSEL
Pour les prestations suivantes	Fourniture et pose d'équipements de cuisine
Domiciliation	ETOILE ENT NORD (02414)
Code banque	30004
Code guichet	02901
N° de compte	00010044788
Clé RIB	39
IBAN	FR76 3000 4029 0100 0100 4478 839
BIC	BNPAFRPPXXX

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

	Envoyé en préfecture le 20/10/2025
	Reçu en préfecture le 20/10/2025
	Publié le 21/10/2025
un compte unique ouvert au nom du mandataire;	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_43-DE
un compte unique ouvert au nom un mandataire,	

ARTICLE 7. AVANCE

Je renonce au bénéfice de l'avance :

annexe du présent document.

Candidat individuel ou co-traitant (mandataire)	1	
Cotraitant 2	OUI	
	∐ NON	
Cotraitant 3	OUI	
	NON	
Cotraitant 4	OUI	
	NON	
Cotraitant 5	OUI	
	□NON	

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en

NOTA: Si aucune case n'est cochée l'acheteur considérera l'avance comme refusée.

ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DUPARCQ Stéphanie En qualité de directrice	Baillet en France Le 01/08/2025	Stephanie Stephanie DUPARCQ - FABLISSEMENTS ROUSSEL OU - GASOFFACORO (SOUTH OF THE PROPERTY O

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
Elle est complétée par les annexes suivantes ² :		
Annexe n° relative à la présentation d'un s	ous-traitant (ou DC4);	
Annexe n° relative à la désignation et répa	rtition des cotraitants en cas	de groupement
Annexe n° relative aux demandes de pr	écisions ou de complément	s sur la teneur des offres (ou
S Cochar la casa correspondente		

A.E. - REST2503 - Fourniture, livraison et installation de matériels lié à la transition de la barquette plastique à usage unique vers les bacs inox avec couvercle recyclable de la cuisine centrale de la ville. - Lot 1 (Fourniture de bacs inox et de leurs couvercles, ainsi que le matériel périphérique (étagères, charriots etc...))

Page 6 sur 9

² Cocher la case correspondante

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL 20251014 43-DE

OUV6);	IB : 932-219200010-20201014-BEE_202010
Annexe n°	elative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;
Autres annex	es (A préciser) :
ARTICLE 10.	NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE D'EFFET DU MARCHÉ)
Le titulaire signe	contre récépissé : ra la formule ci-dessous : notification une copie du présent marché »
Le	
Signature	
	<u>a le profil acheteur :</u> l'avis de réception électronique, valant date de notification du marché.
	Collez ICI
ARTICLE 11.	NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES
Certificat de	cessibilité établi
Α	
Le	
Signature	
	OU
Copie délivre de nantissement	e en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de créance de :
: —	du marché dont le montant est de cant en chiffres et en lettres) :
<u> </u>	du bon de commande n°
afférent au m	arché (indiquer le montant en
chiffres et lettres	
	des prestations que le titulaire
- '	de confier à des sous-traitants
1	paiement direct, est évaluée à l'est et en lettres) :

4 La partie des prestations devant être exécutée par et évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :	Reçu en préfecture le 20/10/2025 5 ² L0 Publié le 21/10/2025 ID : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_43-DE
A	
Le	
Signature	

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTA 1D: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_43-DE

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse:				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET:Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
	TOTAL:			

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire de fournitures

FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MATÉRIELS LIÉ À LA TRANSITION DE LA BARQUETTE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE VERS LES BACS INOX AVEC COUVERCLE RECYCLABLE DE LA CUISINE CENTRALE DE LA VILLE.

LOT n°2 FOURNITURE ET INSTALLATION DE LA LIGNE DE CONDITIONNEMENT

Appel d'offres ouvert

En application des articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_43-DE

Publié le 21/10/2025



SOMMAIRE

Article 1.	Identification de l'acheteur	3
Article 2.	Contractant	3
Article 3.	Étendue de l'accord-cadre	4
Article 4.	Prix	5
Article 5.	Durée et/ou Délais d'exécution de l'accord-cadre	5
Article 6.	Paiement	5
Article 7.	Avance	6
Article 8.	Signature du marché ou de l'accord-cadre	6
Article 9.	Acceptation de l'offre par l'acheteur	6
Article 10.	Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)	
Article 11.	Nantissement ou cession de créances	7
ANNEXE 1	- DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	g

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_43-DE

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	Ville de Bagneux
Adresse	57 avenue Henri Ravera
	92220 - Bagneux
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE
	Maire
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics
Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge

ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune ;

M /Mme		DUPARCQ Stéphanie					
Agissant en	n qualité de	Directrice					
_	_						
	」m'engage s	sur la base de mon offre et pour mon propre compte,					
	Nom co	mmercial et dénomination sociale					
	Adresse						
	Adresse	e électronique					
	Numéro	o de téléphone					
	Télécop	ie					
	Numéro	de SIRET					
	Code AF	PE					
	Numéro	o de TVA intracommunautaire					

⊠ engage la société ETABLISSEMENTS ROUSSEL sur la base de son offre,

Nom commercial et dénomination sociale	e ETABLISSEMENTS ROUSSEL					
Adresse	2, avenue du Bosquet					
	95560 BAILLET EN FRANCE					
Adresse électronique	marches@ets-roussel.fr					
Numéro de téléphone	01.39.98.99.80					

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

Télécopie	01.39.98.99.85	43-E
Numéro de SIRET	423 067 842 00058	
Code APE	4669C	
Numéro de TVA intracommunautaire	FR54 423 067 842	

M/Mme	
Agissant en qualité d	е
lésigné mandataire :	
du groupement	solidaire solidaire du groupement conjoint non solidaire du groupement
onjoint	
Nom commercial et o	lénomination sociale
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphon	е
Télécopie	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intra	communautaire
	mbres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les ans les conditions définies ci-après ;
•	est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.
ARTICLE 3. ÉTENDUE	DE L'ACCORD-CADRE
ourniture, livraison et	installation de matériels lié à la transition de la barquette plastique à usage unique
ers les bacs inox avenstallation de la ligne d	ec couvercle recyclable de la cuisine centrale de la ville Lot 2 (Fourniture e le conditionnement)

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL

ARTICLE 4. PRIX

L'ensemble des prestations de l'accord-cadre concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré aux prix indiqués dans l'annexe financière (bordereau des prix unitaires) et sur devis du titulaire.

MONTANT MAXIMUM HT DE COMMANDE: 500.000,00€

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DE L'ACCORD-CADRE

Durée:

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois.

La durée de l'accord-cadre commence à courir à partir de la notification.

Délai de livraison : 16 à 20 semaines à réception du bon de commande

Reconduction:

L'accord-cadre est reconductible tacitement, il comprend une reconduction. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois.

A l'issue de la dernière reconduction, plus aucune nouvelle commande ne pourra être réalisée en exécution de cet accord-cadre.

Si l'acheteur ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il doit prendre une décision expresse de nonreconduction, qu'il notifie au titulaire au plus tard 90 jours calendaires avant la date d'échéance de l'accord-cadre initial ou d'une reconduction ultérieure.

Le titulaire ne peut s'opposer à la non-reconduction de l'accord-cadre.

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

Ouvert au nom de	ETABLISSEMENTS ROUSSEL
Pour les prestations suivantes	Fourniture et pose d'équipements de cuisine
Domiciliation	ETOILE ENT NORD (02414)
Code banque	30004
Code guichet	02901
N° de compte	00010044788
Clé RIB	39
IBAN	FR76 3000 4029 0100 0100 4478 839
BIC	BNPAFRPPXXX

Code guichet	02901
N° de compte	00010044788
Clé RIB	39
IBAN	FR76 3000 4029 0100 0100 4478 839
BIC	BNPAFRPPXXX
En cas de groupement solida	ire, le paiement est effectué sur :

un compte unique ouvert au nom du mandataire;

A.E. - REST2503 - Fourniture, livraison et installation de matériels lié à la transition de la barquette plastique à usage unique vers les bacs inox avec couvercle recyclable de la cuisine centrale de la ville. - Lot 2 (Fourniture et installation de la ligne de conditionnement) Page 5 sur 9

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 21/10/2025
ID : 092-219200078-20251014-DEL 20251014 43-DE

les comptes	de chacun	des i	membres	du	groupement	suivant	les	répartitions	indiquées	er
annexe du pi	résent docui	ment.								

ARTICLE 7. AVANCE

Je renonce au bénéfice de l'avance :

Candidat individuel ou co-traitant (mandataire)	1 ⊠ OUI □ NON
Cotraitant 2	☐ OUI ☐ NON
Cotraitant 3	☐ OUI ☐ NON
Cotraitant 4	☐ OUI ☐ NON
Cotraitant 5	☐ OUI ☐ NON

NOTA: Si aucune case n'est cochée l'acheteur considérera l'avance comme refusée.

ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DUPARCQ Stéphanie En qualité de directrice	Baillet en France Le 01/08/2025	Stephanie Signé jumériquement par : Stephanie DUPARO Nom DN : CN = Stephanie DUPARO DE FR O = DUPARO C ET R O = DUPARO C ET STEPHANIE SEMENTS ROUSSEL OU = ET ABLISSEMENTS ROUSSEL OU = ET ABLISSEMENTS ROUSSEL OU = ET ABLISSEMENTS ROUSSEL OU DOZ 4200784200085, Direction Date : 2025.08.01 16:17:50 +02207

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Nom, prénom et qualité

du signataire	Lieu et date de signature	Signature		
Elle est complétée par les annexes suivantes ² :				
Annexe n° relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;				
Annexe n° relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement				
$\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ $				
2				

² Cocher la case correspondante

A.E. - REST2503 - Fourniture, livraison et installation de matériels lié à la transition de la barquette plastique à usage unique vers les bacs inox avec couvercle recyclable de la cuisine centrale de la ville. - Lot 2 (Fourniture et installation de la ligne de conditionnement)

Page 6 sur 9

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_43-DE

Annexe n° relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;	
Autres annexes (A préciser) :	
ARTICLE 10. NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE D'EFFET DU MARCHÉ	É)
En cas de remise contre récépissé : Le titulaire signera la formule ci-dessous : « Reçu à titre de notification une copie du présent marché » A Le Signature	
En cas d'envoi via le profil acheteur : Coller ci-dessous l'avis de réception électronique, valant date de notification du marché.	
Collez ICI	
ARTICLE 11. NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES Certificat de cessibilité établi A	
Signature Signature	
OU	,
☐ Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de de nantissement de créance de :	cession ou
1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :	
2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres):	
3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres):	
4 ☐ La partie des prestations devant être	

A.E. - REST2503 - Fourniture, livraison et installation de matériels lié à la transition de la barquette plastique à usage unique vers les bacs inox avec couvercle recyclable de la cuisine centrale de la ville. - Lot 2 (Fourniture et installation de la ligne de conditionnement) Page 7 sur 9 exécutée par et évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

A
Le
Signature

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTA 1D: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_43-DE

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse:				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
	TOTAL:			

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

République française

d'Antony

Département des Hautsde-Seine Arrondissement

COMMUNE DE BAGNEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 **OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le quatorze octobre, à 20h00, le Conseil municipal, légalement convoqué le 8 octobre 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Espace Léo-Ferré sis rue Charles-Michels à Bagneux., sous la présidence de Madame Marie-Hélène Amiable, Maire de Bagneux.

Nombre total de membres composant le Conseil municipal: 43

Nombre de membres présents et représentés lors de la séance, à l'appel:

- présents : 31 représentés : 7 - absents : 5

<u>Étaient présents</u> :

Madame Marie-Hélène AMIABLE, Madame Yasmine BOUDJENAH, Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Olivier BARBEROUSSE, Madame Chloé TRIVIDIC, Monsieur Lionel CHASSAT, Madame Pascale MEKER, Monsieur Bruno TUDER, Madame Hélène CILLIERES, Monsieur Laurent KANDEL, Madame Ingrid BIDAULT, Monsieur Mouloud HADDAD, Monsieur Jean Pierre QUILGARS, Monsieur Paul BENSOUSSAN, Madame Elisabeth FAUVEL, Monsieur Nicolas GUILLEMIN, Madame Blodine B.CANAL, Madame Corinne PUJOL, Madame Laurence SALAUN, Monsieur Farid HOUSNI, Monsieur James NDJEHOYA, Madame Rafaëlla FOURNIER, Monsieur Sidi DIMBAGA, Madame Fanny DOUVILLE, Monsieur Mehdi TEDJANI, Madame Claire GABIACHE, Monsieur Hakim ABDOU, Madame Léa BIZERAY, Madame Justine GORENDS, Madame Fatima KADOUCI, Monsieur Saïd ZANI

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Patrick DURU à Madame Pascale MEKER, Monsieur Michel REYNAUD à Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Rémy LACRAMPE à Monsieur Farid HOUSNI, Madame Agnès BALSECA à Madame Fanny DOUVILLE, Madame Nasséra HENNOUCHE à Monsieur Mouloud HADDAD, monsieur Jean-Iouis PINARD à Madame Corinne PUJOL. Monsieur Serges Kader OUEDRAOGO à Madame Fatima KADOUCI

Étaient absent(e)s:

Madame Nezha CHAMI OUADDANE, Monsieur Gilbert ZAMBETTI, Monsieur Jean Luc ROUSSEAU, Monsieur Patrice MARTIN, Madame Joëlle CHIRINIAN

Votes pour 38 Votes contre : 0 Abstentions 0 NPPV 0

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, ils peuvent valablement délibérer en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et l'appel nominal des conseillers municipaux ayant été effectué, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code précité, à la désignation d'un secrétaire dans le sein du conseil.

Mme Yasmine BOUDJENAH avant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

DEL 20251014 44

Attribution du marché passé sous forme d'accord-cadre relatif à l'achat de pains et viennoiserie.

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

COMMUNE DE BAGNEUX

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL_20251014_44

Restauration

Marché achats de pains et viennoiseries

Attribution du marché passé sous forme d'accord-cadre relatif à l'achat de Objet:

pains et viennoiserie.

Le Conseil municipal,

À l'unanimité,

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2122-21 ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-6 ;

Vu le cahier des charges rédigé par la direction de la Restauration du marché pains et viennoiseries alloti comme suit :

- Lot 1 : Pains et viennoiseries de confection artisanale en circuit court ;
- Lot 2 : Pain Bio répondant aux critères du label « Ecocert en cuisine » ou équivalent ;

Vu la publication réalisée sur le BOAMP et le JOUE en date du 22 juillet 2025 au n° 25-83502 ainsi que sur le profil acheteur, maximilien,fr en date du 24 juillet 2025 ;

Vu les candidatures et les offres réceptionnées en date du 11 septembre 2025 ;

Vu le rapport d'analyse rédigée par la Direction de la restauration ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offre en date du 2 octobre 2025 ;

Vu l'avis de la commission municipale unique en date du 7 octobre 2025 ;

Considérant que le précédent accord-cadre à bons de commande notifié en 2023 prendra fin le 15 novembre 2025 en ce qui concerne le lot 1, et le 24 octobre 2025 pour le lot 2;

Considérant qu'il s'agit d'un besoin récurrent nécessitant un renouvellement de marché pour la bonne continuité du service de la restauration ;

Ayant entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE:

<u>Article 1^{er}</u>: approuve l'accord-cadre relatif à la fourniture de pains et viennoiseries comme suit :

- Lot 1 multi attributaires : Pains et viennoiseries de confection artisanale en circuit court avec entreprises suivantes :
 - La société PAIN D'OR ;
 - La société LA PASSION DU BON PAIN ;
 - La société LA FARANDOLE DES PAINS ;
 - La société MAISON LOREL.
- Lot 2 mono attributaire : Pains bio répondant aux critères du label « Ecocert en cuisine » ou équivalent avec la société ÉTABLISSEMENTS MOULIN.

<u>Article 2</u> : l'accord-cadre est passé pour une durée de 12 mois reconductible deux fois, soit un total de 36 mois.

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° Delibération du Conseil municipal n° Deliberation du Conseil

Article 3: autorise Madame le Maire ou son représentant à signel | ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE commande ainsi que les actes modificatifs, actes de sous-traitance, et éventuels actes relatifs à la résiliation de l'accord-cadre en ce qu'il est alloti en deux (2) lots selon les montants maximums suivants sur un an :

1	Pains et viennoiseries de confection artisanale en circuit court	300 000 €
2	Pains bio répondant aux critères du label « Ecocert en cuisine » ou équivalent	100 000 €

Article 4: la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux formé par les personnes auxquelles elle fait grief dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Ce recours contentieux doit être introduit auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4, boulevard de l'Hautil à Cergy (95000). Il peut être intenté par voie dématérialisée au moyen de l'application informatique dénommée « télérecours citoyens » (accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr).

Article 5: la présente délibération sera transmise au Préfet des Hauts-de-Seine, au comptable public de Montrouge, notifiée aux sociétés PAIN D'OR, LA PASSION DU BON PAIN, LA FARANDOLE DES PAINS, MAISON LOREL, ÉTABLISSEMENTS MOULIN et publiée en ligne sur le site Internet de la Commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et, après lecture, les membres présents ayant signé.

> Pour extrait conforme, Pour le Maire, et par délégation,

igné électroniquement par : Chloé MELY-DUMORTIER

Date de signature : 17/10/2025 Qualité : Directrice Générale Adjointe des Services

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Accord-cadre à bons de commandes multi-attributaire de fournitures

ACHATS DE PAINS ET VIENNOISERIES

LOT n°1 PAINS ET VIENNOISERIES DE CONFECTION ARTISANALE **EN CIRCUIT COURT**

Appel d'offres ouvert

En application des articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

1.	Identification de l'acheteur
	3
2.	Contractant
	3
3.	Étendue de l'accord-cadre
	4
	Prix 4
5.	Durée et/ou Délais d'exécution de l'accord-cadre
	3
6.	Paiement
	5
7.	Avance
8.	Signature du marché ou de l'accord-cadre
	0
9.	Acceptation de l'offre par l'acheteur
	0
10.	Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)
	1
11.	Nantissement ou cession de créances
	1
ANNE	EXE 1 - DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS
9	

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

3 10

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

Raison sociale	Ville de Bagneux	
Adresse	57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux	
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr	
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00	
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE Maire	
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics	
Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge	

2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune ;

Le signataire (Candidat individuel),

M/ Mme	ABRABAR	LAHCEN	1
Agissant en qualité de	Gerant		

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte,

Nom commercial et dénomination sociale	"LA FARANDOLE DES PAINS" MR ABRABAR LAHCEN	
Adresse	3 RUE BERANGER 92240 MALAKOTT	
Adresse électronique	Kutajulya 14@ gmail. Em	
Numéro de téléphone	0623607859 /0611760365	
Télécopie		
Numéro de SIRET	49334858500024	
Code APE	1071C	
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 764933 48 585	

engage la société .MR ABRABAR LAHCEN ... "la Forcandle des Pauls sur la base de son offre,

Envoyé en préfecture le 20/10/2025	
Reçu en préfecture le 20/10/2025	
Publié le 21/10/2025 ID : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_4	
<u></u>	

-DE

Le mandataire (Candidat groupé),

M/Mme	
Agissant en qualité de	

, désigné mandataire :

du groupement solidaire conjoint

solidaire du groupement conjoint non solidaire du groupement

Nom commercial et dénomination	
sociale	
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	
Télécopie	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3. ÉTENDUE DE L'ACCORD-CADRE

Achats de pains et viennoiseries - Lot 1 (Pains et viennoiseries de confection artisanale en circuit court)

Cet acte d'engagement correspond :

au lot n°1: Pains et viennoiseries de confection artisanale en circuit court

4. PRIX

L'ensemble des prestations de l'accord-cadre concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré aux prix indiqués dans l'annexe financière (bordereau des prix unitaires).

A.E. - REST2502 - Achats de pains et viennoiseries - Lot 1 (Pains et viennoiseries de confection artisanale en circuit court)
Page 4 sur 9

LA

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

MONTANT MINIMUM HT DE COMMANDE 10.000,00 €

MONTANT MAXIMUM HT DE COMMANDE : 300.000,00 €

*La(les) reconduction(s) est(sont) soumise(s) au(x) même montant(s)

5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DE L'ACCORD-CADRE

Durée:

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois.

La date de début de l'accord-cadre est prévue le 17 novembre 2025 ou le jour de la notification au(x) titulaire(x) si celle-ci intervient postérieurement au 17 novembre 2025.

Délai de livraison:

Le délai de livraison des bons de commande correspond au délai, en jours calendaires, sur lequel le titulaire s'est engagé dans son offre.

Caractéristiques du délai de livraison :

Par dérogation à l'article 13.1.1 du CCAG fournitures courantes et services, le délai d'exécution du marché commence à courir à la date fixée ci-dessus.

Reconduction:

L'accord-cadre est reconductible tacitement, il comprend 2 reconductions. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. A l'issue de la dernière reconduction, plus aucune nouvelle commande ne pourra être réalisée en exécution de cet accord-cadre.

Si l'acheteur ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il doit prendre une décision expresse de non-reconduction, qu'il notifie au titulaire au plus tard 90 jours calendaires avant la date d'échéance de l'accord-cadre initial ou d'une reconduction ultérieure.

Les titulaires ne peuvent s'opposer à la non-reconduction de l'accord-cadre.

6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

Ouvert au nom de	MR ABRABAR LAHCEN
Pour les prestations suivantes	Adrals Pauis et viennaiseus
Domiciliation	crédit industrial et commercial cic
Code banque	30066
Code guichet	10670
N° de compte	000 204 02 90/1
Clé RIB	11
IBAN	FR76 3006 6106 7000 0204 0290 MM

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

A.E. - REST2502 - Achats de pains et viennoiseries - Lot 1 (Pains et viennoiseries de confection artisanale en circuit court)
Page 5 sur 9

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :

un compte unique ouvert au nom du mandataire;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

7. AVANCE

Aucune avance n'est prévue.

8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
IR ABRABAR LAHCEN	NALAKOT	A
Gerant	08/09/2025	W.

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Lieu et date de signature	Signature

Elle est complétée par les annexes suivantes² :

Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;

Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement

Annexe $n^\circ \dots$ relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;

Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;

Autres annexes (A préciser) :

² Cocher la case correspondante

Reçu en préfecture le 20/10/2025 52LO

10. NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE D'EFFE

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

Le titulai	<u>remise contre récépissé :</u> re signera la formule ci-dessous : titre de notification une copie du pr	
A	ditte de notification due copie du pr	esent marche »
Le		
Signatur		
e		
En cas d'e Coller ci-c	envoi via le profil acheteur : dessous l'avis de réception électroni	que, valant date de notification du marché.
		/ / / / / / / / / / / / / / / / / / /
	Co	ollez ICI
11. NAN	TISSEMENT OU CESSION DE CRÉ	ANCES
	THE STATE OF CESSION DE CRE	ANCES
Certificat	de cessibilité établi	
A		
Le		
Signatur		
е		
		OU
Copie dél cession ou	ivrée en unique exemplaire pour de nantissement de créance de :	être remise à l'établissement de crédit en cas de
1 La total de (indiqu lettres) :	lité du marché dont le montant est uer le montant en chiffres et en	
2 La tot afférent a chiffres et	alité du bon de commande n° u marché (indiquer le montant en lettres) :	
n envisage traitants b	cie des prestations que le titulaire e pas de confier à des sous- énéficiant du paiement direct, est à (indiquer en chiffres et en	
executee p	rtie des prestations devant être par et (indiquer le montant en chiffres es) :	

	Reçu en préfecture le 20/10/2025	210-
A	Publié le 21/10/2025	LO
	ID: 092-219200078-20251014-DEL_	_20251014_4
Le		# # # # # # # # # # # # # # # # # # #
Signatur		
e		A RESIDENCE OF THE PERSON OF T

PRESTATIONS

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 ANNEXE 1 - DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEI

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Reçu en préfecture le 20/10/2025 S 2 LOWER PROPRIE DE 21/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Reçu en préfecture le 20/10/2025 S 2 LOWER PROPRIE DE 21/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Reçu en préfecture le 20/10/2025 S 2 LOWER PROPRIE DE 21/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Reçu en préfecture le 20/10/2025 S 2 LOWER PROPRIE DE 21/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture le 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture le 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture le 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture le 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture le 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture le 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture le 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

Requier préfecture de 20/10/2025 ARTITION DES MEMBRES DU GROUPEI

R ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A	MONTANT T.T.C.
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:Code APE N° TVA intracommunautaire: Adresse:			•	
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	TOTAL:			

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

Numéro de SIRET	79540640400025
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	RCS Nanterra 795406 404

Le mandataire (Candidat groupé),	
M/Mme	
Agissant en qualité de	
désigné mandataire :	
du groupement solidaire sonjoint	olidaire du groupement conjoint 🔲 non solidaire du groupement
Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	02 Avenue Augustin Dumont Houla Koff 92240 inessdiri @gmail. om
Adresse électronique	inessdiri @ amail. on
Numéro de téléphone	0614969872
Télécopie	
Numéro de SIRET	79(40640400021
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	RCS Nanterre 795 406 404
ompter de la date limite de réception des offre ARTICLE 3. ÉTENDUE DE L'ACCORD-CA Achats de pains et viennoiseries - Lot 1 (Pa Cet acte d'engagement correspond :	DRE ins et viennoiseries de confection artisanale en circuit court)
ARTICLE 4. PRIX	noiseries de confection artisanale en circuit court oncerné par cet acte d'engagement sera rémunéré aux prix indiqués dans es).
MONTANT	MINIMUM HT DE COMMANDE :

10.000,00€

MONTANT MAXIMUM HT DE COMMANDE:

300.000,00€

*La(les) reconduction(s) est(sont) soumise(s) au(x) même montant(s)

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	Ville de Bagneux
Adresse	57 avenue Henri Ravera
	92220 - Bagneux
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE
	Maire
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics
Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge

ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune :

M/Mme		Sdiri Tahar	
Agissant en	qualité de	Gerant à SARL	Paindor
	m'angaga s	ur la base de mon offre et pour r	
	[mmercial et dénomination social	
	Adresse		02 Avenue Augustin Dummt 92240 inesstiri@gmail-com
	Adresse	électronique	inessiriagnail com
	Numéro	de téléphone	
	Télécopi	e	
	Numéro	de SIRET	
	Code AP	E	
	Numéro	de TVA intracommunautaire	RCS Nanterre 795406 404
Þ	engage la so	ociété SARL Ja(n	sur la base de son offre,
	Nom con	nmercial et dénomination sociale	
	Adresse		02 Avenue Augustin Dumont 92240 Mala Kolf Ines Solri Qgmail. com
	Adresse	électronique	ines sairi @gmail.com
	Numéro	de téléphone	06 1496 9872
	Télécopie	2	- Table 1 - Tabl

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Accord-cadre à bons de commandes multi-attributaire de fournitures

ACHATS DE PAINS ET VIENNOISERIES

LOT n°1 PAINS ET VIENNOISERIES DE CONFECTION ARTISANALE EN **CIRCUIT COURT**

Appel d'offres ouvert

En application des articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

☐les comptes de chacun	des membres du group	pement suivant les re	épartitions indiquées en
annexe du présent docu	ment.		

ARTICLE 7. AVANCE

Aucune avance n'est prévue.

ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
Sdiri Tahan	07/09/20 W.	

Elle est complétée par les annexes suivantes ² :
Annexe n° relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
Annexe n° relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement
\square Annexe n° relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6);
Annexe n° relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;
Autres annexes (A préciser) :

² Cocher la case correspondante

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE D'EFFET DU MARCHÉ) ARTICLE 10.

En cas de remise contre récépissé :			
Le titulaire signera la formule ci-dessous :			
« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »			
A Mala Koff			
Le 07/03/20 K			
Signature			
En cas d'envoi via le profil acheteur : Coller ci-dessous l'avis de réception électronique, va	lant date de notification du marché		
The state of the s	idit date de notification da marche.		
Col	llez ICI		
ARTICLE 11. NANTISSEMENT OU CESSION [DE CRÉANCES		
Certificat de cessibilité établi			
A Dalakott			
Le 02/03/2046			
Signature			
	OU		
Copie délivrée en unique exemplaire pour être r de nantissement de créance de :	remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou		
1 La totalité du marché dont le montant est de			
(indiquer le montant en chiffres et en lettres) :			
2 La totalité du bon de commande n°			
afférent au marché <i>(indiquer le montant en</i>			
chiffres et lettres):			
3 La partie des prestations que le titulaire			
n'envisage pas de confier à des sous-traitants			
bénéficiant du paiement direct, est évaluée à			
(indiquer en chiffres et en lettres) :			
4 La partie des prestations devant être			
exécutée par et			
évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :			

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DE L'ACCORD-CADRE

Durée:

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois.

La date de début de l'accord-cadre est prévue le 17 novembre 2025 ou le jour de la notification au(x) titulaire(x) si celle-ci intervient postérieurement au 17 novembre 2025.

Délai de livraison:

Le délai de livraison des bons de commande correspond au délai, en jours calendaires, s'est engagé dans son offre.	sur lequel le titulaire
Le délai de livraison sur lequel nous nous engageons est le suivant :candidat] en jours calendaires.	[à compléter par le

Caractéristiques du délai de livraison :

Par dérogation à l'article 13.1.1 du CCAG fournitures courantes et services, le délai d'exécution du marché commence à courir à la date fixée ci-dessus.

Reconduction:

L'accord-cadre est reconductible tacitement, il comprend 2 reconductions. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. A l'issue de la dernière reconduction, plus aucune nouvelle commande ne pourra être réalisée en exécution de cet accord-cadre.

Si l'acheteur ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il doit prendre une décision expresse de nonreconduction, qu'il notifie au titulaire au plus tard 90 jours calendaires avant la date d'échéance de l'accord-cadre initial ou d'une reconduction ultérieure.

Les titulaires ne peuvent s'opposer à la non-reconduction de l'accord-cadre.

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹:

Ouvert au nom de	SARL Paindor
Pour les prestations suivantes	
Domiciliation	SG Montrouge (0276))
Code banque	3000>
Code guichet	0276)
N° de compte	000 200 10 242
Clé RIB	72
IBAN	FR76 3000 7027 6300 0200 1024 272
BIC	SOGEFRAPA

Code banque	3000>
Code guichet	0276)
N° de compte	000 200 10 242
Clé RIB	72
IBAN	FR76 3000 7027 6300 0200 1024 272
BIC	SOGEFRAPA
En cas de groupemen	t solidaire, le paiement est effectué sur :

un compte unique ouvert au nom du mandataire;

Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

Reçu en préfecture le 20/10/2025 52 L 0 V Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

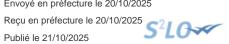
1 0 1 1/1/	IB : 032 213200070 20231014 BEE_202310
A Mataket	
Le 07/09/204	
Signature	

ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS

					Envoyé en préfectu Reçu en préfecture Publié le 21/10/202	re le 20/ le 20/10 5	10/2025 0/2025 5²LO
MONTANT T. C.					II .		14-DEL_20251014_44-D
TAUX	1.V.A.						Page 9
MONTANT H.T.							
PRESTATIONS CONCERNÉES						TOTAL:	
DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:	Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:	Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:	Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :	Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:	7	A.E REST2502

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

SOMMAIRE

Article 1.	Identification de l'acheteur	7
Article 2.	Contractant	3
Article 3.	Étendue de l'accord-cadre	
Article 4.	Prix	⊿
Article 5.	Durée et/ou Délais d'exécution de l'accord-cadre	5
Article 6.	Paiement	5
Article 7.	Avance	6
Article 8.	Signature du marché ou de l'accord-cadre	
Article 9.	Acceptation de l'offre par l'acheteur	
Article 10.	Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)	7
Article 11.	Nantissement ou cession de créances	7
	DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Accord-cadre à bons de commandes multi-attributaire de fournitures

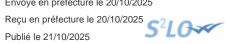
ACHATS DE PAINS ET VIENNOISERIES

LOT n°1 PAINS ET VIENNOISERIES DE CONFECTION ARTISANALE EN CIRCUIT COURT

Appel d'offres ouvert

En application des articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)



ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

SOMMAIRE

Article 1.	Identification de l'acheteur	2
Article 2.	Contractant	د
Article 3.	Étendue de l'accord-cadre	5
Article 4.	Prix	4
Article 5.	Durás at lau Pálais d'autauti de la	4
	Durée et/ou Délais d'exécution de l'accord-cadre	5
Article 6.	Paiement	5
Article 7.	Avance	6
Article 8.	Signature du marché ou de l'accord-cadre	6
Article 9.	Acceptation de l'offre par l'acheteur	6
Article 10.	Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)	7
Article 11.	Nantissement ou cession de créances	7
ANNEXE 1 -	DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	۰ /

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	Ville de Bagneux	
Adresse	57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux	
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr	
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00	
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE Maire	
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics	
Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge	

ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulation

1/Mme	WITTHER Nathalie	
gissant en qualité de	Directeur	
m'engage	sur la base de mon offre et pour mon propre compt	Substance of the section of the section
	ommercial et dénomination sociale	е,
Adress		
Adresse	e électronique	
Numéro	de téléphone	
Télécop	ie	
Numéro	de SIRET	
.Code Al	PE	
Numéro	de TVA intracommunautaire	

Nom commercial et dénomination sociale	LA PASSION DU PAIN PAIN
Adresse	2 Rue du docteur Charcot 92 220 Bagneux
Adresse électronique	& la-parion-du-Bon-pain Don
Numéro de téléphone	06 98 72 93 32
Γélécopie	

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

Numéro de SIRET	932 48 ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_4
Code APE	1071 C
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 25 832 487 631.

	Le mandataire (Candidat groupé),	
	M/Mme	
	Agissant en qualité de	
,dé	esigné mandataire :	
cor	du groupement solidaire njoint	solidaire du groupement conjoint non solidaire du groupement
	Nom commercial et dénomination	n sociale
	Adresse	
	Adresse électronique	
	Numéro de téléphone	
	Télécopie	
	Numéro de SIRET	
	Code APE	
-	Numéro de TVA intracommunaut	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 3. ÉTENDUE DE L'ACCORD-CADRE

Achats de pains et viennoiseries - Lot 1 (Pains et viennoiseries de confection artisanale en circuit court)

Cet acte d'engagement correspond :

au lot n°1: Pains et viennoiseries de confection artisanale en circuit court

ARTICLE 4. PRIX

L'ensemble des prestations de l'accord-cadre concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré aux prix indiqués dans l'annexe financière (bordereau des prix unitaires).

MONTANT MINIMUM HT DE COMMANDE :

10.000,00€

MONTANT MAXIMUM HT DE COMMANDE:

300.000,00€

*La(les) reconduction(s) est(sont) soumise(s) au(x) même montant(s)

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DE L'ACCORD-CAD

Durée:

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois.

La date de début de l'accord-cadre est prévue le 17 novembre 2025 ou le jour de la notification au(x) titulaire(x) si celle-ci intervient postérieurement au 17 novembre 2025.

Délai de livraison :

Le délai de livraison des bons de commande correspond au délai, en jours calendaires, sur lequel le titulaire s'est engagé dans son offre.

Le délai de livraison sur lequel nous nous engageons est le suivant : 365 Jour [à compléter par le candidat] en jours calendaires.

Caractéristiques du délai de livraison :

Par dérogation à l'article 13.1.1 du CCAG fournitures courantes et services, le délai d'exécution du marché commence à courir à la date fixée ci-dessus.

Reconduction:

L'accord-cadre est reconductible tacitement, il comprend 2 reconductions. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. A l'issue de la dernière reconduction, plus aucune nouvelle commande ne pourra être réalisée en exécution de cet accord-cadre.

Si l'acheteur ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il doit prendre une décision expresse de nonreconduction, qu'il notifie au titulaire au plus tard 90 jours calendaires avant la date d'échéance de l'accord-cadre initial ou d'une reconduction ultérieure.

Les titulaires ne peuvent s'opposer à la non-reconduction de l'accord-cadre.

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

Ouvert au nom de	LA PASSION DU BON PAIN
Pour les prestations suivantes	Achats de pains et Viennoiseures - LOT 1
Domiciliation	Banque Popularie Rives de Paris
Code banque	10207
Code guichet	00030
N° de compte	222 157 52 752
Clé RIB	50
IBAN	FR 76 1020 7000 3022 2157 5275 250
BIC	CC BPFR PP MTG

En	cas de	groupement	solidaire,	le	paiement	est	effectué	SIII	
En	cas de	groupement	solidaire,	le	paiement	est	effectué	SU	ır

	un	compte	unique	ouvert	au	nom	du	mandataire;
--	----	--------	--------	--------	----	-----	----	-------------

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

ARTICLE 7. AVANCE

Aucune avance n'est prévue.

ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
WITTHER Nathalie	309 neux le 6/09/25	Marth

Lieu et date de signature

ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Nom, prénom et qualité

du signataire	Lieu et date de signature	Signature
on ab accesses concesses and reference	TOTAL II STRESS CHOOSET SHUBBERS OF BEST	
Elle est complétée par les annexes suivant		
Annexe n° relative à la présentation		
Annexe n° relative à la désignation e		groupement
	de précisions ou de compléments su	
Annexe n° relative à la mise au point	du marché (ou OUV11) ;	
Autres annexes (A préciser) :		

pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

² Cocher la case correspondante

Publié le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE D'I ID : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE ARTICLE 10.

la titulaira ciar	se contre récépissé :	
Le titulaire sign	era la formule ci-dessous :	
« Reçu à titre d	le notification une copie du présent mar	ché »
Α		
Le		
Signature		
Jigitatane		
En cas d'envoi	via le profil acheteur :	
Coller ci-desso	us l'avis de réception électronique, valar	nt date de notification du marché.
	Colle	z ICI
	<u> </u>	
-		
ARTICLE 11.	NANTISSEMENT OU CESSION DI	E CRÉANCES
ARTICLE 11.	TRAINTISSEIVIERT OO CESSION S	
Certificat	de cessibilité établi	
A		
Le		
Signature		
		OU
Copie dé	ivrée en unique exemplaire pour être r	emise à l'établissement de crédit en cas de cession ou
	ent de créance de :	
de nantissen		
de nantissen		
	ite du marche dont le montant est de	
1 La tota	ité du marché dont le montant est de nontant en chiffres et en lettres) :	
1 La tota	nontant en chiffres et en lettres) :	
1 La tota (indiquer le r 2 La tot	nontant en chiffres et en lettres) : alité du bon de commande n°	
1 La tota (indiquer le r 2 La tot afférent au	nontant en chiffres et en lettres) : alité du bon de commande n° marché (indiquer le montant en	
1 La tota (indiquer le r 2 La totafférent au chiffres et le	nontant en chiffres et en lettres) : alité du bon de commande n° marché (indiquer le montant en ttres) :	
1 La tota (indiquer le r 2 La tota afférent au chiffres et le 3 La par	nontant en chiffres et en lettres): alité du bon de commande n° marché (indiquer le montant en ttres): tie des prestations que le titulaire	
1 La tota (indiquer le r 2 La tot afférent au chiffres et le 3 La par n'envisage	nontant en chiffres et en lettres): alité du bon de commande n° marché (indiquer le montant en ettres): tie des prestations que le titulaire pas de confier à des sous-traitants	
1 La tota (indiquer le r 2 La tot afférent au chiffres et le 3 La par n'envisage bénéficiant	montant en chiffres et en lettres) : alité du bon de commande n° marché (indiquer le montant en ettres) : tie des prestations que le titulaire pas de confier à des sous-traitants du paiement direct, est évaluée à	
1 La tota (indiquer le ri 2 La tota afférent au chiffres et le 3 La par n'envisage bénéficiant (indiquer en	montant en chiffres et en lettres): alité du bon de commande n° marché (indiquer le montant en ettres): tie des prestations que le titulaire pas de confier à des sous-traitants du paiement direct, est évaluée à chiffres et en lettres):	
1 La tota (indiquer le r 2 La tot afférent au chiffres et le 3 La par n'envisage bénéficiant (indiquer en	montant en chiffres et en lettres): alité du bon de commande n° marché (indiquer le montant en ettres): tie des prestations que le titulaire pas de confier à des sous-traitants du paiement direct, est évaluée à chiffres et en lettres): rtie des prestations devant être	
1 La tota (indiquer le r 2 La tot afférent au chiffres et le 3 La par n'envisage bénéficiant (indiquer en 4 La pa exécutée	montant en chiffres et en lettres): alité du bon de commande n° marché (indiquer le montant en ettres): tie des prestations que le titulaire pas de confier à des sous-traitants du paiement direct, est évaluée à chiffres et en lettres): rtie des prestations devant être par	
1 La tota (indiquer le r 2 La tot afférent au chiffres et le 3 La par n'envisage bénéficiant (indiquer en 4 La pa exécutée	montant en chiffres et en lettres): alité du bon de commande n° marché (indiquer le montant en ettres): tie des prestations que le titulaire pas de confier à des sous-traitants du paiement direct, est évaluée à chiffres et en lettres): rtie des prestations devant être	

Reçu en préfecture le 20/10/2025 ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

	IB : 032 213200070 20201014 BEE_20201014_
Le	
Signature	

L0~

)251014_44-DE

ANNEXE 1 — DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS

			TOTAL:	
				Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :
				Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :
				Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :
				TVA dresse
				en préfecture le 20/10/2 é le 21/10/2025 Ination sociale : 922-219200078-2025101 intracommunautaire : OUI / NON
MONTANT T.T.C.	TAUX T.V.A.	MONTANT H.T.	PRESTATIONS CONCERNÉES	4-DEL_20

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Accord-cadre à bons de commandes multi-attributaire de fournitures

ACHATS DE PAINS ET VIENNOISERIES

LOT n°1 PAINS ET VIENNOISERIES DE CONFECTION ARTISANALE EN **CIRCUIT COURT**

Appel d'offres ouvert

En application des articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

Publié le 21/10/2025



SOMMAIRE

Article 1.	Identification de l'acheteur	2
Article 2.	Contractant	
Article 3.	Étendue de l'accord-cadre	
Article 4.	Prix	
Article 5.	Durée et/ou Délais d'exécution de l'accord-cadre	
Article 6.	Paiement	
Article 7.	Avance	е
Article 8.	Signature du marché ou de l'accord-cadre	е
Article 9.	Acceptation de l'offre par l'acheteur	е
Article 10.	Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)	7
Article 11.	Nantissement ou cession de créances	7
ANNEXE 1 -	- DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	9

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

#□●♥♦® □ IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	Ville de Bagneux
Adresse	57 avenue Henri Ravera
	92220 - Bagneux
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE
	Maire
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics
Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune ;

\boxtimes	Le signataire (Candidat in	ndividuel),
	M/Mme	Mr lorel
	Agissant en qualité de	Chef d'entreprise

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte,

Nom commercial et dénomination sociale	Maison lorel
Adresse	16 place de la république
	92220 Bagneux
Adresse électronique	Alexis.lorel@gmail.com
Numéro de téléphone	669474899
Télécopie	
Numéro de SIRET	75319057800017
Code APE	1071c
Numéro de TVA intracommunautaire	FR08753190578

e	ngage la société	 sur la base de son offre,
	Nom commercial et dénomination sociale	
	Adresse	
	Adresse électronique	
	Numéro de téléphone	
	Télécopie	

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

		Code AF	'E		
		Numéro	de TVA intracomm	nunautaire	
	Le mandataire	(Candidat	groupé),		
	M/Mme				
	Agissant en qu	ıalité de			
,dé	signé mandatai	re:			
	du group	oement so	olidaire so	olidaire du grou	pement conjoint 🔲 non solidaire du groupement
cor	njoint			Γ	
	Nom commerc	cial et dén	omination sociale		
	Adresse				
	Adresse électr	onique			
	Numéro de té	léphone			
	Télécopie				
	Numéro de SIF	RET			
	Code APE				
	Numéro de TV	'A intraco	mmunautaire		
S'_	ngage all nom (des memb	ires du grounemen	t sur la hase de	l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les
cor Va Acl Ce• Va L'eı	mpter de la date	ÉTENE et vienno ement co au lot i PRIX	réception des offre DUE DE L'ACCOR iseries - Lot 1 (Pa rrespond : n°1: Pains et viend	es fixée par le ré RD-CADRE uins et viennois noiseries de co	d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à eglement de la consultation. Series de confection artisanale en circuit court) onfection artisanale en circuit court acte d'engagement sera rémunéré aux prix indiqués dans
				10.000,0	T DE COMMANDE :
*Lo	a(les) reconduc	ction(s) e.	st(sont) soumise(s		

Numéro de SIRET

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

Durée:

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois.

La date de début de l'accord-cadre est prévue le 17 novembre 2025 ou le jour de la notification au(x) titulaire(x) si celle-ci intervient postérieurement au 17 novembre 2025.

Délai de livraison:

Le délai de livraison des bons de commande co	orrespond au délai	i, en jours calendaires	, sur lequel le titulaire
s'est engagé dans son offre.			

Le délai de livraison sur lequel nous nous engageons est le suivant :	_ [à compléter par le
candidat] en jours calendaires.	

Caractéristiques du délai de livraison :

Par dérogation à l'article 13.1.1 du CCAG fournitures courantes et services, le délai d'exécution du marché commence à courir à la date fixée ci-dessus.

Reconduction:

L'accord-cadre est reconductible tacitement, il comprend 2 reconductions. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. A l'issue de la dernière reconduction, plus aucune nouvelle commande ne pourra être réalisée en exécution de cet accord-cadre.

Si l'acheteur ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il doit prendre une décision expresse de non-reconduction, qu'il notifie au titulaire au plus tard 90 jours calendaires avant la date d'échéance de l'accord-cadre initial ou d'une reconduction ultérieure.

Les titulaires ne peuvent s'opposer à la non-reconduction de l'accord-cadre.

8¢⊕€®™ 8@ PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

Ouvert au nom de	Boulangerie Maison Lorel
Pour les prestations suivantes	
Domiciliation	BNP paribas
Code banque	30004
Code guichet	66
N° de compte	10065097
Clé RIB	67
IBAN	3000 4000 6600 0100 6509 767
BIC	BNPAFRPPMAS

.

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025	LO	
ID : 002 240200079 20254044 DEL	20251014	44 DE

		Publie le 21/10/2025
En cas de groupement solidaire, le paiement es	t effectué sur :	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_
un compte unique ouvert au nom o		
les comptes de chacun des mem annexe du présent document.	bres du groupement suivar	nt les répartitions indiquées en
∛≎ŵ♥ò⊗™ ⊜⊲⊅ AVANCE		
Aucune avance n'est prévue.		
∛≎ঞ্চ°়১৪৯ ^িএট SIGNATURE DU MARCHÉ	OU DE L'ACCORD-CADRE	
Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Lorel alexis chef d'entreprise	Bagneux 01 septembre 2025	Alexis lorel
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personr	l ne qu'il représente.	
∛ಂತಿಕ್ರಿ೬⊗್ ಒಂಟ್ ACCEPTATION DE L'OFFRI Est acceptée la présente offre pour valoir marcl		
Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
Elle est complétée par les annexes suivantes ² :		
Annexe n° relative à la présentation d'un s	sous-traitant (ou DC4) ;	
Annexe n° relative à la désignation et répa	ortition des cotraitants en cas	de groupement
Annexe n° relative aux demandes de produv6);	récisions ou de complémen	ts sur la teneur des offres (ou
Annexe n° relative à la mise au point du m	arché (ou OUV11) ;	
Autres annexes (A préciser) :		

Cocher la case correspondante

Publié le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE DE LITET DU WARCHE)

En cas de remise contre récépissé :	
Le titulaire signera la formule ci-dessous :	
« Reçu à titre de notification une copie du présent m	arché »
A	
Le	
Signature	
·	
En cas d'envoi via le profil acheteur :	
Coller ci-dessous l'avis de réception électronique, va	lant date de notification du marché.
Col	lez ICI
NANTICOTA ATRIT OLI OTC	CION DE ODÉANICES
V ⊕ ♥ ♦ ७	SION DE CREANCES
Certificat de cessibilité établi	
A	
Le	
Signature	
	OU
Copie délivrée en unique exemplaire pour être	remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou
de nantissement de créance de :	
1 La totalité du marché dont le montant est de	
(indiquer le montant en chiffres et en lettres) :	
2 La totalité du bon de commande n°	
afférent au marché (indiquer le montant en	
chiffres et lettres):	
3 La partie des prestations que le titulaire	
n'envisage pas de confier à des sous-traitants	
bénéficiant du paiement direct, est évaluée à	
(indiquer en chiffres et en lettres):	
4 La partie des prestations devant être	
exécutée par et	
évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en	
lettres):	
icticsj.	

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

ΙΛ		
^		I
Le		
Signature		

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES **PRESTATIONS**

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	V
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: maison lorel SIRET: 75319057800017Code APE 1071c N° TVA intracommunautaire: FR08753190578 Adresse:16 place de la république 92220 bagneux		
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :		
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:Code APE N° TVA intracommunautaire: Adresse:		
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :		
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :		
	TOTAL :	

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire de fournitures

ACHATS DE PAINS ET VIENNOISERIES

LOT n°2 PAIN BIO RÉPONDANT AUX CRITÈRES DU LABEL « ECOCERT EN **CUISINE » OU ÉQUIVALENT**

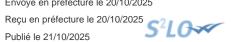
Appel d'offres ouvert

En application des articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

Publié le 21/10/2025



SOMMAIRE

Article 1.	Identification de l'acheteur	3
Article 2.	Contractant	
Article 3.	Étendue de l'accord-cadre	
Article 4.	Prix	
Article 5.	Durée et/ou Délais d'exécution de l'accord-cadre	
Article 6.	Paiement	
Article 7.	Avance	. 6
Article 8.	Signature du marché ou de l'accord-cadre	. 6
Article 9.	Acceptation de l'offre par l'acheteur	
Article 10.	Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)	. 7
Article 11.	Nantissement ou cession de créances	. 7
ANNEXE 1 -	DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	. 9

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	Ville de Bagneux
Adresse	57 avenue Henri Ravera
	92220 - Bagneux
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE
H-2	Maire
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Services marchés publics
Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge

ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Fournitures Cour

Mme for Faine Chri	ist-one
gissant en qualité de	
m'engage sur la base de mon offre et	pour mon propre compte,
Nom commercial et dénomination	sociale ETS MELLIN
Adresse	228 rue des entropies
	Gosso Novilles
Adresse électronique	Commandes @ etamorilen . fr
Numéro de téléphone	03.44.08.23.23
Télécopie	
Numéro de SIRET	453 633 752 00036
Code APE	UO.AIA
Numéro de TVA intracommunauta	±
engage la société	sur la base de son offre,
Nom commercial et dénomination	sociale
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	
Télécopie	

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 21/10/2025
 ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

	Numéro de SIRET		ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_4
	Code APE		
	Numéro de TVA intracc	mmunautaire	
	Le mandataire (Candidat groupé),		
	M/Mme		
	Agissant en qualité de		
,dé	signé mandataire :		
cor	du groupement solidaire [solidaire du grou	pement conjoint 🔲 non solidaire du groupement
	Nom commercial et dénomination soci	ale	
	Adresse		
	Adresse électronique		10-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-1
	Numéro de téléphone		
	Télécopie		
	Numéro de SIRET	11.00.00	
	Code APE	10.00	
	Numéro de TVA intracommunautaire		
pre L'oi	estations demandées dans les conditions	définies ci-après ; is que si la décision	l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à glement de la consultation.
AR	RTICLE 3. ÉTENDUE DE L'ACCORD-	CADRE	
	hats de pains et viennoiseries - Lot 2 uivalent)	(Pain Bio répond	ant aux critères du label « Ecocert en cuisine » ou
Cet	t acte d'engagement correspond : 🛛 au lot n°2: Pain Bio re	épondant aux crit	ères du label « Ecocert en cuisine » ou équivalent
AR	TICLE 4. PRIX		
L'er			acte d'engagement sera rémunéré aux prix indiqués dans
	MONTA	NT MINIMUM H1 10.000,00	DE COMMANDE :

MONTANT MAXIMUM HT DE COMMANDE : 100.000,00 €

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

*La(les) reconduction(s) est(sont) soumise(s) au(x) même montant(s)

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DE L'ACCORD-CADRE

Durée:

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois.

La date de début de l'accord-cadre est prévue le 17 novembre 2025 ou le jour de la notification au(x) titulaire(x) si celle-ci intervient postérieurement au 17 novembre 2025.

La date de fin prévisionnelle de l'accord-cadre est prévue le 16 novembre 2026.

<u>Délai de livraison:</u>

Le délai de livraison des bons de commande correspond au délai, en jours calendaires, sur lequel le titulaire s'est engagé dans son offre.

Le délai de livraison sur lequel nous nous engageons est le suivant : _______ [à compléter par le candidat] en jours calendaires.

Caractéristiques du délai de livraison :

Par dérogation à l'article 13.1.1 du CCAG fournitures courantes et services, le délai d'exécution du marché commence à courir à la date fixée ci-dessus.

Reconduction:

L'accord-cadre est reconductible tacitement, il comprend 2 reconductions. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. A l'issue de la dernière reconduction, plus aucune nouvelle commande ne pourra être réalisée en exécution de cet accord-cadre.

Si l'acheteur ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il doit prendre une décision expresse de nonreconduction, qu'il notifie au titulaire au plus tard 90 jours calendaires avant la date d'échéance de l'accord-cadre initial ou d'une reconduction ultérieure.

Les titulaires ne peuvent s'opposer à la non-reconduction de l'accord-cadre.

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

Ouvert au nom de	LE PAIN AU NATUREL BIO	
Pour les prestations suivantes	Achate pains et mentioners	
Domiciliation	CIL ALIENS PICARDIE ENT	
Code banque	30027	
Code guichet	17761	
N° de compte	00020274701	
Clé RIB	29	
IBAN	FR-76 31002 7177 61 80 10202 7470 129	
BIC	CMUFEPP	

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

	st effectué sur :	
un compte unique ouvert au nom	du mandataire;	
les comptes de chacun des men annexe du présent document.	nbres du groupement suivant les	répartitions indiquées en
ARTICLE 7. AVANCE		
Aucune avance n'est prévue.		
ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU D	E L'ACCORD-CADRE	
Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Fontaine Christophe	A Nouvers, le 22.08.2025.	
directure	6 22.08.2025.	P.0
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la person	ne qu'il represente.	
Est acceptée la présente offre pour valoir marc Nom, prénom et qualité		Signature
Est acceptée la présente offre pour valoir marc	ché.	Signature
Est acceptée la présente offre pour valoir marc	Lieu et date de signature	Signature
Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
Est acceptée la présente offre pour valoir marc Nom, prénom et qualité du signataire Elle est complétée par les annexes suivantes ² :	Lieu et date de signature sous-traitant (ou DC4);	
Est acceptée la présente offre pour valoir marc Nom, prénom et qualité du signataire Elle est complétée par les annexes suivantes²: Annexe n° relative à la présentation d'un	sous-traitant (ou DC4);	roupement
Est acceptée la présente offre pour valoir marc Nom, prénom et qualité du signataire Elle est complétée par les annexes suivantes²: Annexe n° relative à la présentation d'un Annexe n° relative à la désignation et répa	sous-traitant (ou DC4); artition des cotraitants en cas de g	roupement
Est acceptée la présente offre pour valoir marc Nom, prénom et qualité du signataire Elle est complétée par les annexes suivantes²: Annexe n° relative à la présentation d'un Annexe n° relative à la désignation et répa	sous-traitant (ou DC4); artition des cotraitants en cas de g	roupement

² Cocher la case correspondante

Publié le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE D ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE ARTICLE 10.

En cas de remise contre récépissé : Le titulaire signera la formule ci-dessous : « Reçu à titre de notification une copie du présent marché » Le Signature En cas d'envoi via le profil acheteur : Coller ci-dessous l'avis de réception électronique, valant date de notification du marché. Collez ICI **NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES** ARTICLE 11. Certificat de cessibilité établi Α Le Signature OU Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres): 2 La totalité du bon de commande n°..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres): 3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres): 4 La partie des prestations devant être exécutée par et évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres):

	Reçu en préfecture le 20/10/2025 5 2 L 6 Publié le 21/10/2025
A	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE
Le	
Signature	

ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.	G
Mandataire:OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:					
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:					
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:					
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:					
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:				Publié le 21/10/2025 ID : 092-219200078-202	Reçu en préfecture le 20 Publié le 21/10/2025
	TOTAL:				0/10/202
A.E REST2502			Page		25 S ² LO

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE



Nord Ouest

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Guichet 30027 17761 00020274701

Devise 29 EUR

129

Domiciliation CIC AMIENS PICARDIE ENT

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number) **FR76** 3002 7177 6100 0202

Domiciliation CIC AMIENS PICARDIE ENT 53 AVENUE DITALIE 80090 AMIENS 03 22 09 28 60

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

BIC (Bank Identifier Code) **CMCIFRPP**

Titulaire du compte (Account Owner) LE PAIN AU NATUREL BIO 135 RUE DE LENCHE 13400 AUBAGNE

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE



RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Devise

EUR

129

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Guichet N° compte

00020274701 Identifiant international de compte bancaire

> IBAN (International Bank Account Number) 3002 7177 6100 0202

Clé

Domiciliation CIC AMIENS PICARDIE ENT 53 AVENUE DITALIE 80090 AMIENS 03 22 09 28 60

FR76

FR76

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte, Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

CIC AMIENS PICARDIE ENT BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFRPP

Domiciliation

Titulaire du compte (Account Owner) LE PAIN AU NATUREL BIO 135 RUE DE LENCHE 13400 AUBAGNE

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE



RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

129

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque Guichet

N° compte 30027 17761 00020274701

Clé Devise 29 **EUR**

Domiciliation CIC AMIENS PICARDIE ENT

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number) 3002 0202 7177 6100 7470

Domiciliation CIC AMIENS PICARDIE ENT 53 AVENUE D ITALIE 80090 AMIENS 03 22 09 28 60

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

BIC (Bank Identifier Code) **CMCIFRPP**

Titulaire du compte (Account Owner) LE PAIN AU NATUREL BIO 135 RUE DE LENCHE 13400 AUBAGNE

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE



Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_44-DE

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Recu en préfecture le 20/10/2025

1. to yar o. . p. o. oo ta . o . o . o . o

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

République française

d'Antony

Département des Hautsde-Seine Arrondissement

COMMUNE DE BAGNEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatorze octobre, à 20h00, le Conseil municipal, légalement convoqué le 8 octobre 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Espace Léo-Ferré sis rue Charles-Michels à Bagneux., sous la présidence de Madame Marie-Hélène Amiable, Maire de Bagneux.

Nombre total de membres composant le Conseil municipal : 43

Nombre de membres présents et représentés lors de la séance, à l'appel:

- présents : 31 - représentés : 7 - absents : 5

<u>Étaient présents</u> :

Madame Marie-Hélène AMIABLE, Madame Yasmine BOUDJENAH, Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Olivier BARBEROUSSE, Madame Chloé TRIVIDIC, Monsieur Lionel CHASSAT, Madame Pascale MEKER, Monsieur Bruno TUDER, Madame Hélène CILLIERES, Monsieur Laurent KANDEL, Madame Ingrid BIDAULT, Monsieur Mouloud HADDAD, Monsieur Jean Pierre QUILGARS, Monsieur Paul BENSOUSSAN, Madame Elisabeth FAUVEL, Monsieur Nicolas GUILLEMIN, Madame Blodine B.CANAL, Madame Corinne PUJOL, Madame Laurence SALAUN, Monsieur Farid HOUSNI, Monsieur James NDJEHOYA, Madame Rafaëlla FOURNIER, Monsieur Sidi DIMBAGA, Madame Fanny DOUVILLE, Monsieur Mehdi TEDJANI, Madame Claire GABIACHE, Monsieur Hakim ABDOU, Madame Léa BIZERAY, Madame Justine GORENDS, Madame Fatima KADOUCI, Monsieur Saïd ZANI

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Patrick DURU à Madame Pascale MEKER, Monsieur Michel REYNAUD à Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Rémy LACRAMPE à Monsieur Farid HOUSNI, Madame Agnès BALSECA à Madame Fanny DOUVILLE, Madame Nasséra HENNOUCHE à Monsieur Mouloud HADDAD, monsieur Jean-louis PINARD à Madame Corinne PUJOL, Monsieur Serges Kader OUEDRAOGO à Madame Fatima KADOUCI

Étaient absent(e)s:

Madame Nezha CHAMI OUADDANE, Monsieur Gilbert ZAMBETTI, Monsieur Jean Luc ROUSSEAU, Monsieur Patrice MARTIN, Madame Joëlle CHIRINIAN

Votes pour : 38
Votes contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 0

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, ils peuvent valablement délibérer en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et l'appel nominal des conseillers municipaux ayant été effectué, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code précité, à la désignation d'un secrétaire dans le sein du conseil.

Mme Yasmine BOUDJENAH ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

DEL 20251014 45

Approbation du marché relatif à l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour diverses opérations de travaux de la ville Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

COMMUNE DE BAGNEUX

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL_20251014_45

Marchés publics et concession de service public

Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour diverses opérations de travaux de la ville

Approbation du marché relatif à l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) Objet: pour diverses opérations de travaux de la ville

Le Conseil municipal,

À l'unanimité,

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2122-21;

Vu le Code de la commande publique L.2124-2 et R.2161-2 et suivants ;

Vu l'Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC) publié via le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics (BOAMP) sous le numéro 25-70092 et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE), le 20 juin 2025 avec une date de fin de publication au 27 juillet 2025 ;

Vu les candidatures et offres déposées au terme de la date limite de réception des offres ;

Vu l'analyse des candidatures et offres effectuée conjointement par le service de la commande publique et la Direction des bâtiments ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) en date du 2 octobre 2025 ;

Vu l'avis de la commission municipale unique du 7 octobre 2025 ;

Considérant que la commune de Bagneux a décidé de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'assurer le suivi technique, administratif et financier de trois opérations structurantes : la création d'une école dans le bâtiment dit « Y » sur le site des Mathurins, la construction de vestiaires au stade René Rousseau et l'aménagement d'un gymnase au rezde-chaussée d'un programme immobilier implanté également sur le site des Mathurins ;

Considérant que la procédure d'appel d'offres a suscité une forte participation des opérateurs spécialisés (20 offres reçues pour le lot école Y, 18 offres pour le lot vestiaires, 11 offres pour le lot gymnase) et que l'analyse des offres a permis d'identifier les entreprises les mieux-disantes au regard des critères de valeur technique et de prix ;

Considérant que les offres des entreprises suivantes : UBIQUE pour le lot 1, ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST pour le lot 2, MOTT MACDONALD FRANCE pour le lot 3, sont considérées comme économiquement les plus avantageuses ;

Ayant entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE:

<u>Article 1^{er}</u>: attribue le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif à la création du groupe scolaire des Mathurins à l'entreprise UBIQUE (lot 1); le marché relatif à la construction des vestiaires du stade René Rousseau à l'entreprise MOTT MACDONALD FRANCE (lot 2); et le marché relatif à l'aménagement du gymnase des Mathurins à l'entreprise ASCISTE INGENIERIE (lot 3).

<u>Article 2</u>: autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente décision et à prendre toute disposition nécessaire à sa mise en œuvre.

<u>Article 3</u>: ledit marché est conclu pour une durée de 48 mois. La durée du marché commence à courir à partir de la date de notification.

<u>Article 4</u>: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux formé par les personnes auxquelles elle fait grief dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Ce recours contentieux doit être introduit auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4, boulevard de l'Hautil à Cergy (95000). Il peut être

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° Delibération du Conseil municipal n° Deliberation du Conseil intenté par voie dématérialisée au moyen de l'application in de l'

télérecours citoyens » (accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr).

Article 5 : La présente délibération sera transmise au Préfet des Hauts-de-Seine, au comptable public de Montrouge, notifiée aux entreprises attributaires et publiée en ligne sur le site Internet de la Commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et, après lecture, les membres présents ayant signé.

> Pour extrait conforme, Pour le Maire, et par délégation,

Signé électroniquement par : Chipe LORIDANT

Date de signature : 17/10/2025

Qualité : Directrice Générale Adjointe des Services

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Marché public de services

CCAG Prestations intellectuelles

ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) POUR DIVERSES OPÉRATIONS SUR LA VILLE

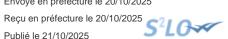
LOT n°1 ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA DÉSIGNATION DE LA MOE **POUR LE GROUPE SCOLAIRE DES MATHURINS**

Appel d'offres ouvert

En application des articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

Publié le 21/10/2025



ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

SOMMAIRE

Article 1.	Identification de l'acheteur	3
Article 2.	Contractant	3
Article 3.	Étendue du marché public	
Article 4.	Prix	
Article 5.	Durée et/ou Délais d'exécution du marché public	
Article 6.	Paiement	
Article 7.	Avance	
Article 8.	Signature du marché ou de l'accord-cadre	_
Article 9.	Acceptation de l'offre par l'acheteur	
Article 10.	Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)	
Article 11.	Nantissement ou cession de créances	
	- DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025 Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

	
Raison sociale	Ville de Bagneux
Adresse	57 avenue Henri Ravera
	92220 - Bagneux
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE
	Maire
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics
Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge

ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public indiquées à l'article « documents Int

Le signataire (C	Candidat ir	dividuel),	
M/Mme			
Agissant en qu	ualité de		
_ m	n'engage s	ur la base de mon offre et pour mo	on propre compte,
		nmercial et dénomination sociale	
	Adresse		
	Adresse	électronique	
Numéro de téléphone		·	
Télécopie		e	
	Numéro	de SIRET	
	Code AP	E	
	Numéro	de TVA intracommunautaire	
e	ngage la so	ociété	sur la base de son offre,
	Nom cor	nmercial et dénomination sociale	
	Adresse		
	Adresse	électronique	
	Numéro	de téléphone	
	Télécopi	e	

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 21/10/2025
 ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

. / 1 005=	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Numéro de TVA intracomm			nunautaire		
\boxtimes	Le mandataire (Candidat	groupé),			
	M/Mme	Monsieur Karim I	BRAHIM		
	Agissant en qualité de	Gérant			
dé	ésigné mandataire :				
con					
	Nom commercial et dénomination sociale		UBIQUE		
	Adresse		33 avenue Faidherbe, 93 100 MONTREUIL		
Adresse électronique			contact@ubique.fr		
Numéro de téléphone			01 41 50 63 42		
Télécopie					
Numéro de SIRET			493 069 298 00054		
	Code APE		71 .11Z		
	Numéro de TVA intracommunautaire		FR04493069298		

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 3. ÉTENDUE DU MARCHÉ PUBLIC

Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour diverses opérations sur la ville - Lot 1 (Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la désignation de la MOE du groupe scolaire des Mathurins)

Cet acte d'engagement correspond :

au lot n°1: Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la désignation de la MOE pour le groupe scolaire des Mathurins

ARTICLE 4. PRIX

L'ensemble des prestations du marché public concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré au prix indiqué ci-dessous :

Montant hors taxe	174 010 Euros
TVA (taux de 20 %)	34 802 Euros
Montant TTC	208 812 Euros
Soit en lettres	Deux cent huit mille huit cent douze Euros

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Durée:

Le marché est conclu pour une durée de 48 mois.

La durée du marché commence à courir à partir de la notification du marché.

Délai d'exécution:

Le calendrier prévisionnel d'exécution correspondant au délai d'exécution du présent marché deviendra contractuel après la notification du marché suite à son approbation/ajustement avec le maitre d'ouvrage.

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹:

Ouvert au nom de	UBIQUE
Pour les prestations suivantes	Suivi architectural et technique des études Suivi de chantier
Domiciliation	SG ST MAUR DES FOSSES (03950) 19 AV CH.DE GAULLE, 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Code banque	30003
Code guichet	03950
N° de compte	00027001241
Clé RIB	70
IBAN	FR76 3000 3039 5000 0270 0124 170
BIC	SOGEFRPP

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :
un compte unique ouvert au nom du mandataire;
ARTICLE 7. AVANCE
Je renonce au bénéfice de l'avance :
Candidat individuel ou co-traitant 1 OUI (mandataire) NON

NOTA: Si aucune case n'est cochée l'acheteur considérera l'avance comme refusée.

Cotraitant 2

Cotraitant 3

⊠ oui □ non

> OUI NON

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature		
IBRAHIM, Karim, Gérant	Montreuil le 28/07/2025			
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la per	rsonne qu'il représente.			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE P	'AR L'ACHETEUR			
Est acceptée la présente offre pour valoir m	narché.			
Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature		
Elle est complétée par les annexes suivante	s ² :			
Annexe n° relative à la présentation d'	un sous-traitant (ou DC4);			
Annexe n° 5.1 DPGF relative à la désigna	tion et répartition des cotraitants e	en cas de groupement		
☐ Annexe n° relative aux demandes d OUV6);	e précisions ou de compléments	sur la teneur des offres (ou		
Annexe n° relative à la mise au point d	lu marché (ou OUV11) ;			
Autres annexes (A préciser) :				
ARTICLE 10. NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE D'EFFET DU MARCHÉ)				
En cas de remise contre récépissé : Le titulaire signera la formule ci-dessous :				
« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »				
A Le				
Signature				
En cas d'envoi via le profil acheteur : Coller ci-dessous l'avis de réception électronique, valant date de notification du marché.				
	nique, valant date de notification c	lu marché.		

² Cocher la case correspondante

Publié le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES ARTICLE 11.

Certific	at de cessibilité établi		
Α			
Le			
Signature			
		ou	
	délivrée en unique exemplaire pour être l ement de créance de :	remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou	
	1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :		
afférent a	La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres):		
La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :			
4 La partie des prestations devant être exécutée par et évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :			
Α			
Le			
Signature			

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



ANNEXE 1 - DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTA ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire: OUI Dénomination sociale: UBIQUE SIRET: 49306929800054 Code APE 71.11Z N° TVA intracommunautaire: FR04493069298 Adresse: 33 Avenue Faidherbe, 93100 Montreuil	Suivi des études architecturales et techniques Suivi de chantier	123 820€	24 764€	148 584€
Mandataire : NON Dénomination sociale : SIRET : 88498471700022 Code APE 41.10A N° TVA intracommunautaire : FR46884984717 Adresse : 81ter Avenue Caffin, 94210 Saint-Maur-Des-Fossés	Assistance à Maitrise d'ouvrage	29 610€	5 922€	35 532€
Mandataire : NON Dénomination sociale : SIRET : 95139595300015 Code APE 7112B N° TVA intracommunautaire : FR22951395953 Adresse : 33 Avenue Faidherbe, 93100 Montreuil	Économie de la construction	20 580€	4116€	24 696€
	TOTAL:	174 010€	34 802	208 812€

Page 8 sur 8 A.E. - BAT2503

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Marché public de services

CCAG Prestations intellectuelles

ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) POUR DIVERSES OPÉRATIONS SUR LA VILLE

LOT n°2 ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA DÉSIGNATION DU MOE EN VUE DE la PASSATION D'UN MARCHE DE TRAVAUX AU GYMNASE DES MATHURINS

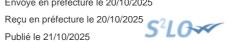
Appel d'offres ouvert

En application des articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

Publié le 21/10/2025



SOMMAIRE

Article 1.	Identification de l'acheteur	3
Article 2.	Contractant	3
Article 3.	Étendue du marché public	4
Article 4.	Prix	4
Article 5.	Durée et/ou Délais d'exécution du marché public	5
Article 6.	Paiement	5
Article 7.	Avance	5
Article 8.	Signature du marché ou de l'accord-cadre	6
Article 9.	Acceptation de l'offre par l'acheteur	6
Article 10.	Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)	7
Article 11.	Nantissement ou cession de créances	7
ANNEXE 1 -	- DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	9

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	Ville de Bagneux
Adresse	57 avenue Henri Ravera
	92220 - Bagneux
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE
	Maire
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics
Comptable assignataire	Service de Gestion Comptable Montrouge

ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune ;

ntellectuelles et confor	mément à leurs clauses et stipula t individuel),	tions sans modification aucune ;
M/Mme		
Agissant en qualité de	:	
☐ m'engagı	e sur la base de mon offre et pour m	on propre compte,
	commercial et dénomination sociale	
Adres		
Adres	se électronique	
Numé	ro de téléphone	
Téléco	ppie	
Numé	ro de SIRET	
Code .	APE	
Numé	ro de TVA intracommunautaire	
engage la société		sur la base de son offre,
<u> </u>	commercial et dénomination sociale	
Adres	se	
Adres	se électronique	
Numé	ro de téléphone	
Téléco	ppie	

					Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025 Publié le 21/10/2025 ID : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-
	Numéro	de SIRET			ID: 092-219200076-20251014-DEL_20251014_45-
	Code AF	PE			
	Numéro	de TVA intracomn	nunautaire		
\boxtimes	Le mandataire (Candidat	groupé),			
	М	Mamadou ANNE			
	Agissant en qualité de	Président			
,dé	ésigné mandataire :				
coı	du groupement sonjoint	olidaire 🔀 sc	olidaire du grou	pement conjoint	non solidaire du groupement
	Nom commercial et dér	nomination sociale	ASCISTE INGE	NIERIE GRAND OUEST	-
	Adresse		45 rue de la Marbellière		
	Adresse électronique Numéro de téléphone		37300 JOUE LES TOURS		
			tours@asciste	ego.fr	
			02 47 20 68 7	8	
	Télécopie				
	Numéro de SIRET		841 054 539 0	00025	
	Code APE		7112B		
	Numéro de TVA intraco	mmunautaire			
	engage, au nom des memb estations demandées dans			e l'offre du groupeme	nt à exécuter, sans réserve, les
	offre ainsi présentée n'est mpter de la date limite de				ent dans un délai de 120 jours à Itation.
ΑF	RTICLE 3. ÉTENDUE D	U MARCHÉ PUB	SLIC		
M		OUR LA DÉSIGNA			ville - LOT n°2 ASSISTANCE À PASSATION D'UN MARCHE DE

ARTICLE 3. ÉTE

Cet acte d'engagement correspond :

Au lot n°2 assistance à maitrise d'ouvrage pour la désignation du moe en VUE DE la PASSATION D'UN MARCHE DE TRAVAUX AU GYMNASE DES MATHURINS

ARTICLE 4. PRIX

L'ensemble des prestations du marché public concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré au prix indiqué ci-dessous:

Montant hors taxe	47 547 .50 Euros
TVA (taux de 20 %)	9 509.50 Euros

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID::092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

	IB : 032 213200070 20201014 BEE_20201014_1
Montant TTC	57 057 Euros
Soit en lettres	Cinquante sept mille cinquante sept Euros

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Durée :

Le marché est conclu pour une durée de 48 mois.

La durée du marché commence à courir à partir de la notification du marché.

Délai d'exécution:

Le délai pour chaque phase des prestations (telles que définies) au CCTP doit être spécifié dans la réponse du soumissionnaire sous forme de calendrier prévisionnel.

Ce calendrier prévisionnel d'exécution deviendra contractuel après la notification du marché suite à son approbation/ajustement avec le maitre d'ouvrage.

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

Ouvert au nom de	ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST
Pour les prestations suivantes	AMO, commande publique, économie de la construction
Domiciliation	Crédit agricole Touraine Poitou
Code banque	19406
Code guichet	37567
N° de compte	67182719347
Clé RIB	86
IBAN	FR76 19406375676718271934786
BIC	AGRIFRPP894

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :	
un compte unique ouvert au nom du mandataire;	
les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions in annexe du présent document.	diquées en

ARTICLE 7. AVANCE

Je renonce au bénéfice de l'avance :

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

		Envoyé en préfecture le 20/10/2025
		Reçu en préfecture le 20/10/2025 Publié le 21/10/2025
		Publié le 21/10/2025
Candidat individuel ou co-traitant	1 🔀 OUI	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE
(mandataire)	NON	
Cotraitant 2	⊠ ουι	
	NON	
Cotraitant 3	Ουι	
	NON	

OUI

NON

OUI NON

NOTA : Si aucune case n'est cochée l'acheteur considérera l'avance comme refusée.

ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mamadou ANNE, Président d'AIGO	A Joué-lès-Tours, le 28/07/25	

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Cotraitant 4

Cotraitant 5

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature		
Elle est complétée par les annexes suivantes ² :				
Annexe n° relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;				
Annexe n° relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement				
Annexe n° relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;				
Annexe n° relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;				
Autres annexes (A préciser) :				
 ☐ Annexe n° relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6); ☐ Annexe n° relative à la mise au point du marché (ou OUV11); 				

² Cocher la case correspondante

Reçu en préfecture le 20/10/2025 Publié le 21/10/2025 ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

ARTICLE 10. NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE D

En cas de remise contre récépissé : Le titulaire signera la formule ci-dessous : « Reçu à titre de notification une copie du présent marché » Α Le Signature En cas d'envoi via le profil acheteur : Coller ci-dessous l'avis de réception électronique, valant date de notification du marché. Collez ICI **NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES** ARTICLE 11. Certificat de cessibilité établi Α Le Signature OU Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : 2 La totalité du bon de commande n°..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres): 3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres): 4 La partie des prestations devant être exécutée par et évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres):

Reçu en préfecture le 20/10/2025 **5²L0**Publié le 21/10/2025
ID : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

Le
Signature

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTA DE 10: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire: OUI Dénomination sociale: ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST SAS SIRET: 84105453900025 Code APE: 7112B N° TVA intracommunautaire: FR17841054539 Adresse: 45 rue de la Marbellière, 37300 JOUE LES TOURS	AMO, juridique – commande publique, économie de la construction, architecture urbanisme	36 907.5	20 %	44 289
Mandataire: NON Dénomination sociale: EFFILIOS SARL SIRET: 50159655500034 Code APE 7112B N° TVA intracommunautaire: FR 62 501596555 Adresse: 38 Passage du belvédère - 86000 Poitiers Mandataire: OUI / NON	Etudes énergétiques, thermiques, fluides, exploitation maintenance, qualité environnementale	10 640	20%	12768
Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:Code APE N° TVA intracommunautaire: Adresse:				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	TOTAL:	47 547.50	9 509.50	57 057

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Marché public de services

CCAG Prestations intellectuelles

ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) POUR DIVERSES OPÉRATIONS SUR LA VILLE

LOT n°3 ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA DÉSIGNATION DU MOE EN VUE DES TRAVAUX DE LA PHASE 2 DU STADE RENÉ-ROUSEAU

Appel d'offres ouvert

En application des articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



SOMMAIRE

Article 1.	Identification de l'acheteur	3
Article 2.	Contractant	3
Article 3.	Étendue du marché public	
Article 4.	Prix	
Article 5.	Durée et/ou Délais d'exécution du marché public	
Article 6.	Paiement	
Article 7.	Avance	
Article 8.	Signature du marché ou de l'accord-cadre	_
Article 9.	Acceptation de l'offre par l'acheteur	
Article 10.	Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)	
Article 11.	Nantissement ou cession de créances	
	- DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	Ville de Bagneux
Adresse	57 avenue Henri Ravera
	92220 - Bagneux
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE
	Maire
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics
Comptable assignataire	Service de Gestion Comptable Montrouge

ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune ;

M/ Mme		M. Matthias VINARD	
Agissant en qualité de Directeur de Mott MacDonald		Directeur de Mott MacDonald Fra	nce
☐ m'e	ngage s	ur la base de mon offre et pour mo	n propre compte,
N	lom cor	nmercial et dénomination sociale	
Δ	dresse		
Δ	dresse	électronique	
٨	luméro	de téléphone	
Т	élécopi	е	
١	luméro	de SIRET	
С	ode AP	E	
N	luméro	de TVA intracommunautaire	

engage la société Mott MacDonald France sur la base de son offre,

Nom commercial et dénomination sociale	MOTT MACDONALD France
Adresse	15 rue Traversière 75012 Paris
Adresse électronique	amo@mottmac.com
Numéro de téléphone	01 85 65 27 80
Télécopie	
Numéro de SIRET	523 138 758 00041
Code APE	7220Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR33523138758

		Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025 Publié le 21/10/2025
Le mandataire (Candidat	groupé),	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE
M/Mme		
Agissant en qualité de		
,désigné mandataire :		
du groupement so conjoint	lidaire 🔲 solidaire du	groupement conjoint non solidaire du groupement
Nom commercial et dén	omination sociale	
Adresse		
Adresse électronique		
Numéro de téléphone		
Télécopie		
Numéro de SIRET		
Code APE		
Numéro de TVA intraco	nmunautaire	
S'engage, au nom des memb prestations demandées dans	= -	nse de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les rès ;
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		cision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à r le règlement de la consultation.
ARTICLE 3. ÉTENDUE DI	J MARCHÉ PUBLIC	
	• • • •	ses opérations sur la ville - Lot 3 (Assistance à Maitrise ravaux de la phase 2 du stade René-Rousseau)
	•	e d'Ouvrage pour la désignation du MOE en vue des ousseau
ARTICLE 4. PRIX		
L'ensemble des prestation indiqué ci-dessous :	s du marché public conc	erné par cet acte d'engagement sera rémunéré au prix
Montant hors taxe		104 266,00 Euros
TVA (taux de 20 %)		20 853,20 Euros

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Durée:

Montant TTC

Soit en lettres

Le marché est conclu pour une durée de 48 mois.

La durée du marché commence à courir à partir de la notification.

125 119,20 Euros

Cent vingt-cinq mille cent dix-neuf euros et vingt centimes

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

Délai d'exécution :

Le délai pour chaque phase des prestations (telles que définies) au CCTP doit être spécifié dans la réponse du soumissionnaire sous forme de calendrier prévisionnel.

Ce calendrier prévisionnel d'exécution deviendra contractuel après la notification du marché suite à son approbation/ajustement avec le maitre d'ouvrage.

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

Ouvert au nom de	MOTT MACDONALD France
Pour les prestations suivantes	Assistance à maîtrise d'ouvrage
Domiciliation	HSBC Europe Continental – CBC International
Code banque	30056
Code guichet	00933
N° de compte	09330026617
Clé RIB	32
IBAN	FR76 3005 6009 3309 3300 2661 732
BIC	CCFRFRPP

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :	
un compte unique ouvert au nom du mandataire;	
les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiqué annexe du présent document.	es en

ARTICLE 7. AVANCE

Je renonce au bénéfice de l'avance :

Candidat individuel ou co-traitant 1 (mandataire)	OUI
	NON
Cotraitant 2	OUI
	NON
Cotraitant 3	OUI
	NON
Cotraitant 4	OUI
	NON
Cotraitant 5	OUI
	NON

NOTA: Si aucune case n'est cochée l'acheteur considérera l'avance comme refusée.

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Signature

Publié le 21/10/2025



ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Vinard, Matthias, Directeur général de Mott MacDonald France	Paris	

Lieu et date de signature

ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Nom, prénom et qualité

du signataire	_	
Elle est complétée par les annexes suivantes ² :		
Annexe n° relative à la présentation d'un s	ous-traitant (ou DC4) ;	
Annexe n° relative à la désignation et répa	rtition des cotraitants en cas	de groupement
☐ Annexe n° relative aux demandes de pr OUV6);	écisions ou de complément	s sur la teneur des offres (ou
Annexe n° relative à la mise au point du m	arché (ou OUV11) ;	
Autres annexes (A préciser) :		
Annexe 1_Exemple de livrables_MMD		
Annexe 2_Planning LOT 3_MMD		
Annexe 3_Organigramme LOT 3_MMD		
Annexe 4_CVs LOT 3_MMD		

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

² Cocher la case correspondante

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



ARTICLE 10. NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE D'EFFET DU MARCHÉ)

En cas de remise contre récépissé :		
Le titulaire signera la formule ci-dessous :		
« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »		
Α		
Le		
Signature		
Signature		
En eas d'anuai via la profil achatour :		
En cas d'envoi via le profil acheteur :		
Coller ci-dessous l'avis de réception électronique, valant date de notification du marché.		
Collez ICI		
ARTICLE 11. NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES		
ARTICLE 11. NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES		
Certificat de cessibilité établi		
A		
Le		
Signature Signature		
Signature		
OU		
00		
Conin délivrée en unique examplaire nour être remise à l'établissement de crédit en ses de session eu		
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :		
de nantissement de creance de :		
1 La totalité du marché dont le montant est de		
(indiquer le montant en chiffres et en lettres) :		
2 La totalité du bon de commande n°		
afférent au marché <i>(indiquer le montant en</i>		
chiffres et lettres) :		
3 La partie des prestations que le titulaire		
n'envisage pas de confier à des sous-traitants		
bénéficiant du paiement direct, est évaluée à		
(indiquer en chiffres et en lettres):		
4 La partie des prestations devant être		
exécutée par et		
évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en		
lettres):		
A A		
Le Circutture		
Signature		

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTA DE 10: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_45-DE

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET:Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
	TOTAL:			

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Recu en préfecture le 20/10/2025

rreça en prefectare le 20/10/

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

République française

d'Antony

Département des Hautsde-Seine Arrondissement

COMMUNE DE BAGNEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatorze octobre, à 20h00, le Conseil municipal, légalement convoqué le 8 octobre 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Espace Léo-Ferré sis rue Charles-Michels à Bagneux., sous la présidence de Madame Marie-Hélène Amiable, Maire de Bagneux.

Nombre total de membres composant le Conseil municipal : 43

Nombre de membres présents et représentés lors de la séance, à l'appel :

- présents : 31 - représentés : 7 - absents : 5

<u>Étaient présents</u> :

Madame Marie-Hélène AMIABLE, Madame Yasmine BOUDJENAH, Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Olivier BARBEROUSSE, Madame Chloé TRIVIDIC, Monsieur Lionel CHASSAT, Madame Pascale MEKER, Monsieur Bruno TUDER, Madame Hélène CILLIERES, Monsieur Laurent KANDEL, Madame Ingrid BIDAULT, Monsieur Mouloud HADDAD, Monsieur Jean Pierre QUILGARS, Monsieur Paul BENSOUSSAN, Madame Elisabeth FAUVEL, Monsieur Nicolas GUILLEMIN, Madame Blodine B.CANAL, Madame Corinne PUJOL, Madame Laurence SALAUN, Monsieur Farid HOUSNI, Monsieur James NDJEHOYA, Madame Rafaëlla FOURNIER, Monsieur Sidi DIMBAGA, Madame Fanny DOUVILLE, Monsieur Mehdi TEDJANI, Madame Claire GABIACHE, Monsieur Hakim ABDOU, Madame Léa BIZERAY, Madame Justine GORENDS, Madame Fatima KADOUCI, Monsieur Saïd ZANI

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Patrick DURU à Madame Pascale MEKER, Monsieur Michel REYNAUD à Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Rémy LACRAMPE à Monsieur Farid HOUSNI, Madame Agnès BALSECA à Madame Fanny DOUVILLE, Madame Nasséra HENNOUCHE à Monsieur Mouloud HADDAD, monsieur Jean-louis PINARD à Madame Corinne PUJOL, Monsieur Serges Kader OUEDRAOGO à Madame Fatima KADOUCI

Étaient absent(e)s:

Madame Nezha CHAMI OUADDANE, Monsieur Gilbert ZAMBETTI, Monsieur Jean Luc ROUSSEAU, Monsieur Patrice MARTIN, Madame Joëlle CHIRINIAN

Votes pour : 38
Votes contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 0

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, ils peuvent valablement délibérer en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et l'appel nominal des conseillers municipaux ayant été effectué, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code précité, à la désignation d'un secrétaire dans le sein du conseil.

Mme Yasmine BOUDJENAH ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

DEL_20251014_46

Approbation du marché de travaux pour la Rénovation de Centre Municipal de Santé & Maison des Associations

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

COMMUNE DE BAGNEUX

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL_20251014_46

Marchés publics et concession de service public

Marché de travaux pour la Rénovation de Centre Municipal de Santé & Maison des **Associations**

Approbation du marché de travaux pour la Rénovation de Centre Municipal Objet: de Santé & Maison des Associations

Le Conseil municipal,

À l'unanimité,

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2122-21;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L. 2124-1 à L. 2124-4;

Vu l'Avis d'Appel Public à Consultation (AAPC) publié le 10 juillet 2025 sous le numéro 25-79053 au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) concernant la consultation relative à la rénovation du Centre Municipal de Santé et de la Maison des Associations :

Vu la publication de la consultation sur la plateforme dématérialisée MAXIMILIEN;

Vu la réception des offres et candidatures à la date limite de réception des offres fixée au 8 septembre 2025 à 12h00;

Vu les candidatures et offres réceptionnées ;

Vu l'analyse des offres et candidatures par la Direction des bâtiments, le service commande publique ainsi que le maître d'œuvre BRELAN D'ARCH;

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) en sa session du 2 octobre 2025;

Vu l'avis de la commission municipale unique du 7 octobre 2025 :

Considérant qu'il est nécessaire pour la Commune de se doter d'un marché de travaux pour la réalisation des travaux de rénovation du Centre Municipal de Santé (CMS);

Considérant que les offres des entreprises retenues sont considérées comme économiquement les plus avantageuses ;

Ayant entendu le rapporteur.

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE:

Article 1er : approuver la passation du marché relatif à la rénovation du Centre Municipal de Santé alloti en 4 macro lots aux entreprises suivantes :

Macro lot 1 : au groupement des entreprises constitué des sociétés DUBOCQ et MGN.

Macro lot 2 : au groupement des entreprises constitué des sociétés RITS, MENUISERIE MARC CHALUFOUR ET PORTALP FRANCE.

Macro lot 3 : au groupement des entreprises constitué des sociétés A. CABOCHE ET CIE et UTB (UNION TECHNIQUE DES BATIMENTS).

Macro lot 4: à l'entreprise DRIEUX-COMBALUZIER.

La durée du marché est de 26 mois à compter de la notification aux titulaires.

Article 2 : autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer ledit marché ainsi que tout acte nécessaire à son exécution.

Article 3: la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux formé par les

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° Delibération du Conseil municipal n° Deliberation du Conseil

personnes auxquelles elle fait grief dans un délai de deux mois à DE 1092-219200078-20251014-DELL-20251014_46-DE ou de sa publication. Ce recours contentieux doit être introduit auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4, boulevard de l'Hautil à Cergy (95000). Il peut être intenté par voie dématérialisée au moyen de l'application informatique dénommée « télérecours citoyens » (accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr).

Article 4 : la présente délibération sera transmise au Préfet des Hauts-de-Seine, au comptable public de Montrouge, notifiée aux mandataires des différents groupements notamment les entreprises DUBOCQ, MENUISERIE MARC CHALUFOUR, A.CABOCHE ET CIE et DRIEUX COMBALUZIER, et publiée en ligne sur le site Internet de la Commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et, après lecture, les membres présents ayant signé.

> Pour extrait conforme, Pour le Maire, et par délégation,

Signé électroniquement par : Chipe LORIDANT

Date de signature : 17/10/2025

Qualité : Directrice Générale Adjointe des Services

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Marché public de travaux

CCAG Travaux 2021

Rénovation du Centre Municipal de Santé et de la Maison des **Associations**

Macro lot 1:

* A. Démolition, G.O., maçonnerie, terrassement

* B. VRD

* C. Serrurerie

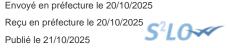
* D. Elévateur PMR extérieur

Procédure formalisée – Appel d'offres ouvert

En application de l'article L.2124-2 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE



SOMMAIRE

Article 1.	Identification de l'acheteur	3
Article 2.	Contractant	3
Article 3.	Étendue du marché public	4
Article 4.	Prix	
Article 5.	Durée et/ou Délais d'exécution du marché public	5
Article 6.	Paiement	
Article 7.	Avance	7
Article 8.	Signature du marché ou de l'accord-cadre	
Article 9.	Acceptation de l'offre par l'acheteur	
Article 10.	Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)	
Article 11.	•	
	– DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	Ville de Bagneux
Adresse	57 avenue Henri Ravera
	92220 - Bagneux
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE
	Maire
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics
Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge

ARTICLE 2. CONTRACTANT

٩ĸ	TICLE 2. CONTRACTA	ANI	
cor	itractuels » du cahier d		public indiquées à l'article « documents qui fait référence au CCAG Travaux 2021 aucune ;
	Le signataire (Candidat i	ndividuel),	
	M/ Mme		
	Agissant en qualité de		
	m'engage s	sur la base de mon offre et pour mon propre	compte,
	Nom co	nmercial et dénomination sociale	
	Adresse	2	
	Adresse	e électronique	
	Numéro	o de téléphone	
	Télécop	ile	
	Numéro	o de SIRET	
	Code AF	PE	
	Numéro	o de TVA intracommunautaire	
	engage la s	société sur la base de son offre,	
	Nom co	ommercial et dénomination sociale	
	Adresse	2	
	Adresse	e électronique	
	Numéro	o de téléphone	
	Télécop	nie	

A.E. - BAT2502 Page **3** sur **10**

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

/ 1	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_4
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le mandataire (Can	DUBOCQ			
Agissant en qualit	é de DIRECTEUR GENE	RAL		
,désigné mandataire :				
du groupem conjoint	ent solidaire 🔲 so	lidaire du groupement conjoint 🔲 non solidaire du groupement		
Nom commercial et dénomination sociale Adresse		DUBOCQ SAS		
		1 RUE DU CD 8		
		91770 SAINT VRAIN		
Adresse électronic	que	sa.dubocq@dubocqsa.com		
Numéro de téléphone		01.64.56.13.94		
Télécopie				
Numéro de SIRET		95720247600025		
Code APE		4399c		
Numéro de TVA ir	ıtracommunautaire	Fr40957202476		

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 3. ÉTENDUE DU MARCHÉ PUBLIC

Cet acte d'engagement correspond :

au macro lot 1

ARTICLE 4. PRIX

L'ensemble des prestations du marché public concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré au prix indiqué ci-dessous :

A- Démolition, G.O., maçonnerie, terrassement

Montant hors taxe	827 222, 72	Euros
TVA (taux de 20 %)	165 444,54	Euros
Montant TTC	992 667,26	Euros

A.E. - BAT2502 Page **4** sur **10**

Publié le 21/10/2025

	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014	_
Soit en lettres	Neuf cent quatre-vingt-douze mille six cent soixante-sept euros et vingt-six	
	centimes	
•	Soit en lettres	Soit en lettres Neuf cent quatre-vingt-douze mille six cent soixante-sept euros et vingt-six

B-VRD

Montant hors taxe	108 202,31 Euros
TVA (taux de 20 %)	21 640,46 Euros
Montant TTC	129 842,77 Euros
Soit en lettres	Cent vingt-neuf mille huit cent quarante-deux euros et soixante-dix-sept centimes

C- Serrurerie

Montant hors taxe	402 040,00 Euros
TVA (taux de 20 %)	80 408,00 Euros
Montant TTC	482 448,00 Euros
Soit en lettres	Quatre cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quarante-huit euros

D- Elévateur PMR extérieur

Montant hors taxe	28 800,00 Euros
TVA (taux de 20 %)	5 760,00 Euros
Montant TTC	34 560,00 Euros
Soit en lettres	Trente-quatre mille cinq cent soixante Euros

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Le marché est conclu pour une durée de 36 mois.

La durée du marché commence à courir à partir de la notification du marché.

<u>Délai d'exécution:</u>

Le calendrier prévisionnel d'exécution correspondant au délai d'exécution du présent marché deviendra contractuel après la notification du marché suite à son approbation/ajustement avec le maitre d'œuvre.

A.E. - BAT2502 Page **5** sur **10**

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

Ouvert au nom de	DUBOCQ	
Pour les prestations suivantes	MACRO LOT 1	
Domiciliation	CIC ESSONNE ENTREPRISES	
Code banque	30066	
Code guichet	10937	
N° de compte	00020135401	
Clé RIB	02	
IBAN	FR76 30066109 3700 0201 3540102	
BIC	CMCIFRPP	

Ouvert au nom de	MGN
Pour les prestations suivantes	MACRO LOT 1
Domiciliation	BP VAL DE FRANCE
Code banque	18707
Code guichet	00082
N° de compte	1421342424
Clé RIB	56
IBAN	FR761870 7000 8231 4213 4242456
BIC	CCBPFRPPVER

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :

_____un compte unique ouvert au nom du mandataire;

A.E. - BAT2502 Page **6** sur **10**

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

ARTICLE 7. AVANCE

Je renonce au bénéfice de l'avance :

Candidat individuel ou co-traitant 1 (mandataire)	⊠ oui □ non
Cotraitant 2	OUI NON
Cotraitant 3	OUI NON
Cotraitant 4	OUI NON
Cotraitant 5	OUI NON

NOTA: Si aucune case n'est cochée l'acheteur considérera l'avance comme refusée.

ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DUBOCQ MICKAEL Directeur genéral	Saint vrain le 08/09/2025	True dyford 9 - 9 - 770 ShAT-VRAIN 1 rue dyford 9 - 9 - 1353-6,519 1 rue dyford 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 -

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Nom, prénom et qualité

Nom, prenom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature		
Elle est complétée par les annexes suivantes ² :				
Annexe n° relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;				
Annexe n° relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement				
☐ Annexe n° relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;				

² Cocher la case correspondante

A.E. - BAT2502 Page **7** sur **10**

	Publié le 21/10/2025
Annexe n° relative à la mise au point du marché (ou OUV11);	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014
Transcent relative a la mise da point da marche (ou oover),	
Autros annovas (A précisar)	
Autres annexes (A préciser) :	
ARTICLE 10. NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE	D'EFFET DU MARCHÉ)
(, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
En cas de remise contre récépissé :	
Le titulaire signera la formule ci-dessous :	
« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »	
A	
Le	
Signature	
i	<u>-</u>
En cas d'anyai via la profil acheteur	
En cas d'envoi via le profil acheteur :	
Coller ci-dessous l'avis de réception électronique, valant date de notifica	ion du marché.
Collez ICI	
Collez ici	
	i
ARTICLE 11. NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES	
_	
Certificat de cessibilité établi	
Certificat de Cessibilité établi	
A A	
A	
A Le	
A	
A Le	
A Le	
A Le	
A Le Signature	
A Le	
A Le Signature OU	
A Le Signature OU Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen	nent de crédit en cas de cession ou
A Le Signature OU	nent de crédit en cas de cession ou
A Le Signature OU Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen	nent de crédit en cas de cession ou
A Le Signature OU Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen	nent de crédit en cas de cession ou
A Le Signature OU Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de	nent de crédit en cas de cession ou
A Le Signature OU Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :	nent de crédit en cas de cession ou
A Le Signature OU Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : 2 La totalité du bon de commande n°	nent de crédit en cas de cession ou
A Le Signature OU Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : 2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en	nent de crédit en cas de cession ou
A Le Signature OU Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : 2 La totalité du bon de commande n°	nent de crédit en cas de cession ou
A Le Signature OU Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : 2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :	nent de crédit en cas de cession ou
OU Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen de nantissement de créance de : La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) : La partie des prestations que le titulaire	nent de crédit en cas de cession ou
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : 2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) : 3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants	nent de crédit en cas de cession ou
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : 2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) : 3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à	nent de crédit en cas de cession ou
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : 2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) : 3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :	nent de crédit en cas de cession ou
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : 2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) : 3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à	nent de crédit en cas de cession ou
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : 2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) : 3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :	nent de crédit en cas de cession ou
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissen de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : 2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) : 3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) : 4 La partie des prestations devant être	nent de crédit en cas de cession ou

A.E. - BAT2502 Page **8** sur **10**

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

lettres):	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_
recta coy :	
Λ	
A .	
Signature	

A.E. - BAT2502 Page **9** sur **10**

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTA DE 10 : 092-219200078-20251014-DEL 20251014_46-DE

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse:				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
	TOTAL:			

A.E. - BAT2502

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Marché public de travaux

CCAG Travaux 2021

Rénovation du Centre Municipal de Santé et de la Maison des **Associations**

Macro lot 02:

A. Doublages - Cloisons - Faux-Plafonds - revêtements - peinture

B. Menuiseries

C. Portes Automatiques

Procédure formalisée – Appel d'offres ouvert En application de l'article L.2124-2 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)



SOMMAIRE

Identification de l'acheteur	3
Contractant	3
·	
·	
	_
-	
·	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
- DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	
	Contractant Étendue du marché public Prix Durée et/ou Délais d'exécution du marché public Paiement Avance Signature du marché ou de l'accord-cadre Acceptation de l'offre par l'acheteur Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché) Nantissement ou cession de créances

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	Ville de Bagneux	
Adresse	57 avenue Henri Ravera	
	92220 - Bagneux	
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr	
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00	
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE	
	Maire	
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics	
Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge	
ARTICLE 2. CONTRACTANT Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Travaux 2021 et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune ;		

Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics
Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge
	onstitutives du marché public indiquées à l'article « documents istratives particulières qui fait référence au CCAG Travaux 2021 ons sans modification aucune ;
Le signataire (Candidat individuel),	
M/Mme	
Agissant en qualité de	
m'engage sur la base de mon c Nom commercial et dénomi Adresse	nffre et pour mon propre compte,
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	
Télécopie	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracomm	unautaire
M' engage la société	sur la base de son offre,
Nom commercial et dénomi	nation sociale
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	
Télécopie	

A.E. - BAT2502 Page **3** sur **10**

Publié le 21/10/2025

	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-D
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	
A	·
(Condidat and (A)	

☑ Le mandataire (Candidat groupé),

M/Mme	James Thierry
	Gérant

, désigné mandataire :

du groupement solidaire	☑ solidaire du groupement conjoint ☐ non solidaire du groupement
conjoint	

Nom commercial et dénomination sociale	SARL MENUISERIE MARC CHALUFOUR	
Adresse	39 Rue Francois Poussier 61200 SARCEAUX	
Adresse électronique	t.james@chalufour.fr	contact@chalufour.fr
Numéro de téléphone	06 25 45 51 52	02 33 36 16 03
Télécopie		
Numéro de SIRET	43828158600042	
Code APE	4332A	
Numéro de TVA intracommunautaire	FR70438281586	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 3. ÉTENDUE DU MARCHÉ PUBLIC

Cet acte d'engagement correspond :

□ au macro-lot 2

ARTICLE 4. PRIX

L'ensemble des prestations du marché public concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré au prix indiqué ci-dessous :

A. Doublages – Cloisons – Faux-Plafonds – revêtements - peinture

Montant hors taxe	1 054 705.80	Euros
TVA (taux de .20 %)	210 941.16	Euros

A.E. - BAT2502 Page **4** sur **10**

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

Ν	Iontant TTC	1 265 646.95	Euros
S	oit en lettres	Un million deux cent soixante-cinq mille six cent q vingt-quinze centimes	uarante-six euros et quatre- Euros

B. Menuiseries

Montant hors taxe	1 568 416 .39	Euros
TVA (taux de20 %)	313 683.28	Euros
Montant TTC	1 882 099.67	Euros
Soit en lettres	Un million huit cent quatre-vingt-deux mille quatre-vingt -dix-neu soixante-sept centimes	f euros et Euros

C. Portes Automatiques

Montant hors taxe	59 698.00	Euros
TVA (taux de 20 %)	11 939.60	Euros
Montant TTC	71 637.60	Euros
Soit en lettres	Soixante et onze mille six cent trente-sept euros et soixante centimes	Euros

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Durée:

Le marché est conclu pour une durée de 36 mois.

La durée du marché commence à courir à partir de la notification du marché.

Délai d'exécution :

Le calendrier prévisionnel d'exécution correspondant au délai d'exécution du présent marché deviendra contractuel après la notification du marché suite à son approbation/ajustement avec le maitre d'œuvre.

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

		1
Ouvert au nom de	Menuiserie Marc CHALUFOUR	
		1

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

A.E. - BAT2502 Page **5** sur **10**

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

	^	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_
Pour les prestations suivantes	B - Fenêtres, Portes, Agencements	
Domiciliation	39 rue Francois Poussier 61200 Sarceaux	
Code banque	16606	
Code guichet	00005	
N° de compte	03940632001	
Clé RIB	26	
IBAN	FR76 1660 6000 0503 9406 3200 126	
BIC	AGRIPFRPP866	

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants² :

RITS SASU	
A- Doublages- Cloisons-Faux plafond-Revêtements- peinture	
CIC CHELLES LES COUDREAUX	
30087	
33810	
00021620901	
38	
FR76 3008 7338 1000 0216 2090 138	
CMCIFRPP	

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants³ :

Ouvert au nom de	PORTALPFRANCE SAS
Pour les prestations suivantes	B- Portes automatiques
Domiciliation	LILLE NORD PME (01098)
Code banque	30003
Code guichet	01098
N° de compte	00020721044
Clé RIB	63
IBAN	FR76 3000 3010 9800 0207 2104 463
BIC	SOGEFRPP

En cas de g	roupement solidaire, le palement est effectue sur :
	un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
Σ	Les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

A.E. - BAT2502 Page **6** sur **10**

² Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

³ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.



ARTICLE 7. AVANCE

Je renonce au bénéfice de l'avance :

Candidat individuel ou co-traitant	1				
(mandataire)	⊠NON				
Cotraitant 2	∐ OUI ⊠NON				
Cotraitant 3	OUI				
	⊠NON				
Cotraitant 4	Ουι				
	NON	NON			
Cotraitant 5	OUI				
	NON				
NOTA : Si aucune case n'est cochée l'achete	eur considérera l'avance con	nme refusée.			
	an considerera ravance con	······e · e · doce··			
ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE	L'ACCORD-CADRE				
	THOUGHT CHARL				
Nom, prénom et qualité					
du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature			
	Sarceaux le 08/09/2025				
,					
*\\					
*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne	e qu'il represente.				
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'					
	'ACHETEUR				
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché	'ACHETEUR				
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité	'ACHETEUR	Signature			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché	ACHETEUR é.	Signature			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité	ACHETEUR é.	Signature			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité	ACHETEUR é.	Signature			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité	ACHETEUR é.	Signature			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité du signataire	ACHETEUR é.	Signature			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité du signataire	ACHETEUR é.	Signature			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité du signataire Elle est complétée par les annexes suivantes ⁴ :	'ACHETEUR é. Lieu et date de signature	Signature			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité du signataire	'ACHETEUR é. Lieu et date de signature	Signature			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité du signataire Elle est complétée par les annexes suivantes ⁴ :	ACHETEUR é. Lieu et date de signature ous-traitant (ou DC4);				
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité du signataire Elle est complétée par les annexes suivantes ⁴ : Annexe n° relative à la présentation d'un so Annexe n° relative à la désignation et répart	ACHETEUR é. Lieu et date de signature ous-traitant (ou DC4); tition des cotraitants en cas	de groupement			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L' st acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité du signataire Ille est complétée par les annexes suivantes ⁴ : Annexe n° relative à la présentation d'un so Annexe n° relative à la désignation et répart	ACHETEUR é. Lieu et date de signature ous-traitant (ou DC4); tition des cotraitants en cas	de groupement			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité du signataire Elle est complétée par les annexes suivantes ⁴ : Annexe n° relative à la présentation d'un so Annexe n° relative à la désignation et répart	ACHETEUR é. Lieu et date de signature ous-traitant (ou DC4); tition des cotraitants en cas	de groupement			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité du signataire Ille est complétée par les annexes suivantes ⁴ : Annexe n° relative à la présentation d'un so Annexe n° relative à la désignation et répart Annexe n° relative aux demandes de pré	ACHETEUR é. Lieu et date de signature ous-traitant (ou DC4); tition des cotraitants en cas écisions ou de complémen	de groupement			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité du signataire Elle est complétée par les annexes suivantes ⁴ : Annexe n° relative à la présentation d'un so Annexe n° relative à la désignation et répart	ACHETEUR é. Lieu et date de signature ous-traitant (ou DC4); tition des cotraitants en cas écisions ou de complémen	de groupement			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'Est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité du signataire Elle est complétée par les annexes suivantes ⁴ : Annexe n° relative à la présentation d'un so Annexe n° relative à la désignation et répart Annexe n° relative aux demandes de pré DUV6); Annexe n° relative à la mise au point du ma	ACHETEUR é. Lieu et date de signature ous-traitant (ou DC4); tition des cotraitants en cas écisions ou de complémen	de groupement			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité du signataire Ille est complétée par les annexes suivantes ⁴ : Annexe n° relative à la présentation d'un so Annexe n° relative à la désignation et répart Annexe n° relative aux demandes de pré	ACHETEUR é. Lieu et date de signature ous-traitant (ou DC4); tition des cotraitants en cas écisions ou de complémen	de groupement			
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'est acceptée la présente offre pour valoir marché Nom, prénom et qualité du signataire "Ille est complétée par les annexes suivantes4 : Annexe n° relative à la présentation d'un so Annexe n° relative à la désignation et répart Annexe n° relative aux demandes de pré DUV6); Annexe n° relative à la mise au point du ma	ACHETEUR é. Lieu et date de signature ous-traitant (ou DC4); tition des cotraitants en cas écisions ou de complémen	de groupement			

A.E. - BAT2502 Page **7** sur **10**

⁴ Cocher la case correspondante



ARTICLE 10. NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE DA

En cas de remise contre récépissé : Le titulaire signera la formule ci-dessous : « Reçu à titre de notification une copie du présent marché » Α Le Signature En cas d'envoi via le profil acheteur : Coller ci-dessous l'avis de réception électronique, valant date de notification du marché. Collez ICI NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES ARTICLE 11. Certificat de cessibilité établi Α Le Signature OU Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de : 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : 2 La totalité du bon de commande n°..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres): 3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres): 4 La partie des prestations devant être exécutée par et évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres):

A.E. - BAT2502 Page 8 sur 10

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

6-DE

Δ	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_4
Le	
Signature	
<u></u>	

A.E. - BAT2502 Page **9** sur **10**

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTA DE 10 : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire: OUI Dénomination sociale: Sarl Menuiserie Marc CHALUFOUR SIRET: 438 281 586 00042 code APE 4332A N° TVA intracommunautaire: FR70438281586 Adresse: 39 rue Francois Poussier 61200 SARCEAUX	Macro LOT 02 B – Menuiseries fenêtres portes agencements	1 568 416.39€	20%	1 882 099.67€
Mandataire : NON Dénomination sociale :RITS SASU SIRET : 88104277400011 Code APE 4331Z N° TVA intracommunautaire :FR69881042774 Adresse :31 Avenue Gay Lussac 77500 CHELLES	Macro LOT 02 A- Doublages cloisons faux plafonds revêtements peinture	1 054 705.80€	20%	1 265 646.95€
Mandataire: NON Dénomination sociale: PORTALP France SAS SIRET: 42485001400038 Code APE 4329B N° TVA intracommunautaire: FR27424850014 Adresse: 4 Rue des Charpentiers 95330 DOMONT	Macro LOT 02 C-Portes automatiques	59698.00€	20%	71637.60€4
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	TOTAL:			

A.E. - BAT2502





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Marché public de travaux

CCAG Travaux 2021

Rénovation du Centre Municipal de Santé et de la Maison des **Associations**

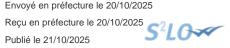
Macro lot 3:

* A1 Électricité = Courants forts * A2 Électricité = Courants faibles & Contrôle d'accès * A3 GTB * B1 Plomberie * B2 Chauffage / CVC / Désenfumage

Procédure formalisée – Appel d'offres ouvert En application de l'article L.2124-2 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE



SOMMAIRE

Article 1.	Identification de l'acheteur	3
Article 2.	Contractant	3
Article 3.	Étendue du marché public	4
Article 4.	Prix	4
Article 5.	Durée et/ou Délais d'exécution du marché public	6
Article 6.	Paiement	6
Article 7.	Avance	7
Article 8.	Signature du marché ou de l'accord-cadre	7
Article 9.	Acceptation de l'offre par l'acheteur	7
Article 10.	Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)	8
Article 11.	Nantissement ou cession de créances	8
ANNEXE 1 -	DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	10

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	Ville de Bagneux
Adresse	57 avenue Henri Ravera
	92220 - Bagneux
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE
	Maire
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics
Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge

ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public indiquées à l'article « documents C e

M/Mme		
Agissant en qualit	de	
☐ m'enį	age sur la base de mon offre et pour mon propre compte,	
No	n commercial et dénomination sociale	***************************************
Ad	esse	
Ad	esse électronique	
Nu	néro de téléphone	
Tél	écopie	
Nu	néro de SIRET	
Co	e APE	
Nu	néro de TVA intracommunautaire	
engag	e la sociétésur la base de son offre,	
No	n commercial et dénomination sociale	
Ad	esse	
Ad	esse électronique	
Nu	néro de téléphone	
Tél	copie	

A.E. - BAT2502 Page 3 sur 10

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

	Numero	de SIRET	
	Code AF	YE	
	Numéro	de TVA intracon	nmunautaire
	Virtual contract cont	WATER TO THE RESIDENCE OF THE PARTY OF THE P	
\boxtimes	Le mandataire (Candidat	groupé),	
	M/Mme	CABOCHE CYRII	L
	Agissant en qualité de	PRESIDENT	
dé	signé mandataire :	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
or	du groupement so	olidaire 🔲 :	solidaire du groupement conjoint 🗵 non solidaire du groupement
	Nom commercial et dér	nomination socia	le A.CABOCHE ET CIE
	Adresse		13 AVENUE MORANE SAULNIER 78140 VELIZY
	Adresse électronique		Caboche.sas@gmail.com
	Numéro de téléphone		0147364445
	Télécopie		
	Numéro de SIRET		70201721100047
	Code APE		4321A
	Numéro de TVA intraco	mmunautaire	FR61 702017211

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 3. ÉTENDUE DU MARCHÉ PUBLIC

Cet acte d'engagement correspond :

au macro lot 3

ARTICLE 4. PRIX

L'ensemble des prestations du marché public concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré au prix indiqué ci-dessous :

A1 Électricité = Courants forts

Montant hors taxe	550246.14 Euros
TVA (taux de20. %)	110049.23 Euros
Montant TTC	660295.37 Euros
Soit en lettres	Six cent soixante mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et trente-sept centimes

A.E. - BAT2502 Page **4** sur **10**



A2 Électricité = Courants faibles & Contrôle d'accès

Montant hors taxe	357714.61 Euros
TVA (taux de .20 %)	71542.92 Euros
Montant TTC	429257.53 Euros
Soit en lettres	Quatre cent vingt-neuf mille deux cent cinquante-sept euros et cinquante-trois centimes

A3 GTB

Montant hors taxe	177536.67 Euros	
TVA (taux de20 %)	35507.33 Euros	
Montant TTC	213044.01 Euros	
Soit en lettres	Deux cent treize mille quarante-quatre euros et un centime	

B1 Plomberie

Montant hors taxe	168 605.20 Euros
TVA (taux de 20 %)	33 721.04 Euros
Montant TTC	202 326.24 Euros
Soit en lettres	Deux cent deux mille trois cent vingt-six euros et vingt-quatre centimes

B2 Chauffage / CVC / Désenfumage

Montant hors taxe	639 013.10 Euros
TVA (taux de 20 %)	127 802.62 Euro s
Montant TTC	766 815.72 Euros
Soit en lettres	Sept cent soixante-six huit cent quinze euros et soixante-douze centimes

A.E. - BAT2502 Page **5** sur **10**

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Durée:

Le marché est conclu pour une durée de 36 mois.

La durée du marché commence à courir à partir de la notification du marché.

Délai d'exécution :

Le calendrier prévisionnel d'exécution correspondant au délai d'exécution du présent marché deviendra contractuel après la notification du marché suite à son approbation/ajustement avec le maitre d'œuvre.

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

Mandataire:

Ouvert au nom de	A.CABOCHE ET CIE
Pour les prestations suivantes	ELECTRICITE
Domiciliation	BANQUE POPULAIRE
Code banque	10207
Code guichet	00018
N° de compte	04018015782
Clé RIB	67
IBAN	FR76 1020 7000 1804 0180 1578 267
BIC	ССВРFRPPMTG

Co-traitant:

Ouvert au nom de	UTB – UNION TECHNIQUE DU BATIMENT
Pour les prestations suivantes	Plomberie / Chauffage / CVC / Désemfumage
Domiciliation	GROUPE CREDIT COOPERATIF - PARIS COURCELLES
Code banque	42559
Code guichet	10000
N° de compte	08000916068
Clé RIB	21
IBAN	FR76 4255 9100 0008 0009 1606 821
BIC	CCOPFRPPXXX

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :	
un compte unique ouvert au nom du mandataire;	
les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées e annexe du présent document.	er

A.E. - BAT2502 Page 6 sur 10

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

Signature

ARTICLE 7. AVANCE

Je renonce au bénéfice de l'avance :

Candidat individuel ou co-traitant	1 OUI
(mandataire)	NON
Cotraitant 2	OUI
UNION TECHNIQUE DU BATIMENT	NON
Cotraitant 3	OUI
	NON
Cotraitant 4	OUI
	NON
Cotraitant 5	OUI
	NON

Lieu et date de signature

NOTA: Si aucune case n'est cochée l'acheteur considérera l'avance comme refusée.

ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité

du signataire (*)

du signature ()		
CABOUT CYCIL	8 September 2025	
CABOUT CYPIC PROSIDONT	8Septemberors Verizy	CABOCHE SAS
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la pe	rsonne qu'il représente.	78140 Venue Morane Sieriot 1el: 0147364445 email: 0147364445 email: 014736445 email: 014736445 email: 014736445 email: 014736445 email: 01473645
ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE F	PAR L'ACHETEUR	Tel: 0147364445 email: caboche.sa@free.fr
Est acceptée la présente offre pour valoir n	narché.	
Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
Elle est complétée par les annexes suivante	2.5 ² :	
Annexe n° relative à la présentation d'	'un sous-traitant (ou DC4) ;	
Annexe n° relative à la désignation et	répartition des cotraitants en cas d	e groupement
☐ Annexe n° relative aux demandes d OUV6);	e précisions ou de compléments	sur la teneur des offres (ou
Annexe n° relative à la mise au point o	du marché (ou OUV11) ;	
Autres annexes (A préciser) :		
² Cocher la case correspondante		

A.E. - BAT2502 Page **7** sur **10**



ARTICLE 10. NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE D'EFFET DU MARCHÉ)

En cas de remise contre récépissé :			
Le titulaire signera la formule ci-dessous :			
« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »			
Α			
Le			
Signature			
_			
En cas d'er	nvoi via le profil acheteur :		
	essous l'avis de réception électronique, va	lant date de notification du marché.	
	Co	llez ICI	
ARTICLE 1	1. NANTISSEMENT OU CESSION	DE CRÉANCES	
Contific	at de cessibilité établi		
	at de tessibilité établi		
A			
Le			
Signature			
		OU	
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou			
de nantissement de créance de :			
_	alité du marché dont le montant est de		
	montant en chiffres et en lettres) :		
2 🗌 La totalité du bon de commande n°			
	afférent au marché <i>(indiquer le montant en</i>		
·	chiffres et lettres):		
	3 La partie des prestations que le titulaire		
-	pas de confier à des sous-traitants		
bénéficiant	: du paiement direct, est évaluée à		
(indiquer ei	n chiffres et en lettres) :		
4 🗌 La p	artie des prestations devant être		
exécutée	par et		
évaluée à	(indiquer le montant en chiffres et en		
lettres) ·	-		

Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

Α	
Le	
Signature	

A.E. - BAT2502 Page **9** sur **10**

Reçu en préfecture le 20/10/2025

_20251014_46-DE

ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: A.CABOCHE ET CIE SIRET:70201721100047Code APE4321A N° TVA intracommunautaire: FR61 702017211 Adresse:13 AVENUE MORANE SAULNIER 78140 VELIZY	A1 CFO A2 CFA A3 GTB	550 246.14€ 357 714.61€ 177 536.67€	20% 20% 20%	660 295.37€ 429 257.53€ 213 044.01€
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: UTB – UNION TECHNIQUE DU BATIMENT SIRET: 572 064 145 00145 Code APE 4391B / 4322A / 4322B N° TVA intracommunautaire: FR 6257 2064 145 Adresse: 59 Avenue Gaston Roussel – 93230 ROMAINVILLE	B1 PLOMBERIE B2 Chauffage / CVC / Désenfumage	168 605.20€ 639 013.10€	20%	202 326.24€ 766 815.72€
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:				
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:				
Mandataire: OUI / NON Dénomination sociale: SIRET:				Publié le 21/10/2025 ID : 092-219200078-20251
	TOTAL:			014-DE
				2

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Marché public de travaux

CCAG Travaux 2021

Rénovation du Centre Municipal de Santé et de la Maison des **Associations**

Macro lot 4:

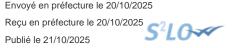
- *A. Appareils élévateurs volume 1
- *A. Appareils élévateurs volume 2

Procédure formalisée – Appel d'offres ouvert

En application de l'article L.2124-2 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE



SOMMAIRE

Identification de l'acheteur	3
Contractant	3
Étendue du marché public	4
·	
Paiement	
Avance	5
Signature du marché ou de l'accord-cadre	E
•	
·	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
- DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	
	Contractant Étendue du marché public Prix Durée et/ou Délais d'exécution du marché public Paiement Avance Signature du marché ou de l'accord-cadre Acceptation de l'offre par l'acheteur Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché) Nantissement ou cession de créances

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

	Raison sociale	Ville de Bagneux
	Adresse	57 avenue Henri Ravera
		92220 - Bagneux
	Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr
	Numéro de téléphone	01.46.31.60.00
	Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE
		Maire
	Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Service marchés publics
	Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge
ï		

ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Travaux 2021

Le signataire	(Candidat i	ndividuel),	
M /Mme		CAVADAS	
Agissant en o	qualité de	Responsable Commercial	
	m'engage s	sur la base de mon offre et pour mon propre compte,	
	Nom co	mmercial et dénomination sociale	
	Adresse		
	Adresse	électronique	
	Numéro	de téléphone	
	Télécop	ie	
	Numéro	de SIRET	
	Code APE		
Numéro de TVA intracommunautaire			

engage la société DRIEUX COMBALUZIER sur la base de son offre,

Nom commercial et dénomination sociale	DRIEUX COMBALUZIER
Adresse	153 RUE DE NOISY LE SEC
	93260 LES LILAS
Adresse électronique	contact@drieux-combaluzier.com
Numéro de téléphone	01.49.93.77.88
Télécopie	

A.E. - BAT2502 Page 3 sur 9

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

Numéro de SIRET	612 042 051 00047	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_
Code APE	4329B	
Numéro de TVA intracommunautaire	FR70612042051	

Le mandataire (Candidat groupé),	
M/Mme	
Agissant en qualité de	
désigné mandataire :	
du groupement solidaire conjoint	solidaire du groupement conjoint 🔲 non solidaire du groupement
Nom commercial et dénomination soci	ale
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	
Télécopie	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 3. ÉTENDUE DU MARCHÉ PUBLIC

Cet acte d'engagement correspond :

 \boxtimes au macro lot 4

ARTICLE 4. PRIX

L'ensemble des prestations du marché public concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré au prix indiqué ci-dessous :

- *A. Appareils élévateurs volume 1
- *A. Appareils élévateurs volume 2

Montant hors taxe	198 570,54 Euros
TVA (taux de 20 %)	39 714,11 Euros
Montant TTC	238 284,65 Euros
Soit en lettres	Deux cent trente huit mille deux cent quatre-vingt quatre Euros et 65 centimes

A.E. - BAT2502 Page 4 sur 9

ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Durée:

Le marché est conclu pour une durée de 36 mois.

La durée du marché commence à courir à partir de la notification du marché.

<u>Délai d'exécution :</u>

Le calendrier prévisionnel d'exécution correspondant au délai d'exécution du présent marché deviendra contractuel après la notification du marché suite à son approbation/ajustement avec le maitre d'œuvre.

ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

Ouvert au nom de	ASCENSEURS DRIEUX COMBALUZIER
Pour les prestations suivantes	ELEVATEUR PMR
Domiciliation	BNP PARIBAS
Code banque	30004
Code guichet	00733
N° de compte	00020085490
Clé RIB	47
IBAN	FR76 3000 4007 3300 0200 8549 047
BIC	BNPAFRPPVLE

En cas de groupement solidaire, le paiement est effec	ctué sur :
un compte unique ouvert au nom du ma	ndataire;
les comptes de chacun des membres dannexe du présent document.	du groupement suivant les répartitions indiquées en
ARTICLE 7. AVANCE	
Je renonce au bénéfice de l'avance :	
Candidat individuel ou co-traitant 1 (mandataire)	⊠ OUI □ NON
Cotraitant 2	OUI
Cotraitant 3	OUI
Cotraitant 4	OUI

A.E. - BAT2502 Page **5** sur **9**

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

		Envoyé en préfecture le 20/10/2025	
		Reçu en préfecture le 20/10/2025	210-
		Publié le 21/10/2025	-LO-
	NON	ID: 092-219200078-20251014-DEL	_20251014_46-DE
Cotraitant 5	OUI		
condituit 5	NON		

NOTA : Si aucune case n'est cochée l'acheteur considérera l'avance comme refusée.

ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. CAVADAS – Responsable commercial	Les Lilas, le 08/09/2025	DRIEUX-COMBALUZIER Ascenheurs 153 Rufe de Nais-re Sec

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature		
Elle est complétée par les annexes suivantes ² :				
Annexe n° relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;				
Annexe n° relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement				
☐ Annexe n° relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;				
Annexe n° relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;				
Autres annexes (A préciser) :				

A.E. - BAT2502 Page **6** sur **9**

² Cocher la case correspondante

Reçu en préfecture le 20/10/2025 **5**2**LO** Publié le 21/10/2025

NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE DE LET EL DO WIANCHE) ARTICLE 10.

	En cas de remise contre récépissé :			
Le titulaire	signera la formule ci-dessous :			
« Reçu à ti	tre de notification une copie du présent m	narché »		
Α				
Le				
Signature				
	nvoi via le profil acheteur : essous l'avis de réception électronique, va	lant date de notification du marché		
Collet Ci-de	essous i avis de reception electronique, va	iant date de notification du marche.		
	Co	llez ICI		
ARTICLE 1	1. NANTISSEMENT OU CESSION	DE CRÉANCES		
Certific	at de cessibilité établi			
Α				
Le				
Signature				
<u> </u>		ΟU		
	délivrée en unique exemplaire pour être ement de créance de :	remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou		
ac nantiss	ement de dreame de .			
1 La to	talité du marché dont le montant est de			
. —	e montant en chiffres et en lettres) :			
· —	otalité du bon de commande n°			
1	afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :			
	artie des prestations que le titulaire			
. — .	pas de confier à des sous-traitants			
_	t du paiement direct, est évaluée à			
	n chiffres et en lettres) :			
	partie des prestations devant être			
. —	par et			
1	(indiquer le montant en chiffres et en			
lettres):	the state of the s			

A.E. - BAT2502 Page 7 sur 9

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

46-DE

۸	ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014
^	
Le	
Signature	
	4

A.E. - BAT2502 Page 8 sur 9

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTA DE 10 : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_46-DE

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET:Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
	TOTAL :			

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Recu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



République française

d'Antony

Département des Hautsde-Seine Arrondissement

COMMUNE DE BAGNEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatorze octobre, à 20h00, le Conseil municipal, légalement convoqué le 8 octobre 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Espace Léo-Ferré sis rue Charles-Michels à Bagneux., sous la présidence de Madame Marie-Hélène Amiable, Maire de Bagneux.

Nombre total de membres composant le Conseil municipal : 43

Nombre de membres présents et représentés lors de la séance, à l'appel:

- présents : 31 - représentés : 7 - absents : 5

<u>Étaient présents</u> :

Madame Marie-Hélène AMIABLE, Madame Yasmine BOUDJENAH, Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Olivier BARBEROUSSE, Madame Chloé TRIVIDIC, Monsieur Lionel CHASSAT, Madame Pascale MEKER, Monsieur Bruno TUDER, Madame Hélène CILLIERES, Monsieur Laurent KANDEL, Madame Ingrid BIDAULT, Monsieur Mouloud HADDAD, Monsieur Jean Pierre QUILGARS, Monsieur Paul BENSOUSSAN, Madame Elisabeth FAUVEL, Monsieur Nicolas GUILLEMIN, Madame Blodine B.CANAL, Madame Corinne PUJOL, Madame Laurence SALAUN, Monsieur Farid HOUSNI, Monsieur James NDJEHOYA, Madame Rafaëlla FOURNIER, Monsieur Sidi DIMBAGA, Madame Fanny DOUVILLE, Monsieur Mehdi TEDJANI, Madame Claire GABIACHE, Monsieur Hakim ABDOU, Madame Léa BIZERAY, Madame Justine GORENDS, Madame Fatima KADOUCI, Monsieur Saïd ZANI

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Patrick DURU à Madame Pascale MEKER, Monsieur Michel REYNAUD à Madame Aïcha MOUTAOUKIL, Monsieur Rémy LACRAMPE à Monsieur Farid HOUSNI, Madame Agnès BALSECA à Madame Fanny DOUVILLE, Madame Nasséra HENNOUCHE à Monsieur Mouloud HADDAD, monsieur Jean-louis PINARD à Madame Corinne PUJOL, Monsieur Serges Kader OUEDRAOGO à Madame Fatima KADOUCI

Étaient absent(e)s:

Madame Nezha CHAMI OUADDANE, Monsieur Gilbert ZAMBETTI, Monsieur Jean Luc ROUSSEAU, Monsieur Patrice MARTIN, Madame Joëlle CHIRINIAN

Votes pour : 38
Votes contre : 0
Abstentions : 0
NPPV : 0

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, ils peuvent valablement délibérer en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et l'appel nominal des conseillers municipaux ayant été effectué, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code précité, à la désignation d'un secrétaire dans le sein du conseil.

Mme Yasmine BOUDJENAH ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

DEL_20251014_47

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-DE

COMMUNE DE BAGNEUX

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL_20251014_47

Marchés publics et concession de service public

Maintenance installations de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, climatisation et traitement de l'eau de la ville

Approbation du marché et accord-cadre d'exploitation et de maintenance Objet: des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, climatisation et traitement de l'eau de la ville

Le Conseil municipal,

À l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2122-21 ;

Vu le Code de la commande publique L2124-2 et R2161-2 et suivants ;

Vu l'Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC) publié via le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics (BOAMP) sous le numéro 25-82892 et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE), le 21 juillet 2025 avec une date de fin de publication au 15 septembre 2025,

Vu la publication du règlement de consultation du marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, climatisation et traitement de l'eau de la ville de Bagneux,

Vu les candidatures et offres déposées au terme de la date limite de réception des offres ;

Vu l'analyse des candidatures et offres effectuées conjointement par le service de la commande publique et la Direction des Bâtiments et l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O) AKEA ENERGIES ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 2 octobre 2025 ;

Vu l'avis de la commission municipale unique du 7 octobre 2025 ;

Considérant que l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de ventilation, de climatisation et de traitement de l'eau sont indispensables pour assurer le confort des usagers, préserver le patrimoine communal et garantir la performance énergétique des bâtiments de la Ville de Bagneux ;

Considérant que l'offre de l'entreprise VINCI ENERGIES est considérée comme économiquement la plus avantageuse ;

Ayant entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE:

<u>Article 1^{er}</u>: autorise Madame le Maire ou son représentant à signer et notifier le marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, climatisation et traitement de l'eau de la commune de Bagneux, ainsi que tout document relatif au marché, avec l'entreprise titulaire VINCI ENERGIES.

<u>Article 2</u>: le marché et accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 6 (six) mois à partir du 1er janvier 2026. Il est ensuite reconductible 3 (trois) fois par tacite reconduction, pour une durée de 1 (un) an chacun, sauf en cas de dénonciation du marché et accord-cadre par le titulaire.La date prévisionnelle de démarrage des prestations est fixée au 1er janvier 2026.

Article 3: la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux formé par les personnes auxquelles elle fait grief dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Ce recours contentieux doit être introduit auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4, boulevard de l'Hautil à Cergy (95000). Il peut être intenté par voie dématérialisée au moyen de l'application informatique dénommée « télérecours citoyens » (accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr).

Article 4: la présente délibération sera transmise au Préfet des Hauts-de-Seine, au comptable public de Montrouge, notifiée à VINCI ENERGIES et publiée en ligne sur le site

Commune de de Bagneux – Délibération du Conseil municipal n° D Internet de la Commune.

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-DE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et, après lecture, les membres présents ayant signé.

Pour extrait conforme, Pour le Maire, et par délégation,

Signé électroniquement par : Chio CORIDANT

Date de signature : 17/10/2025

Qualité : Directrice Générale Adjointe des Services

Reçu en préfecture le 20/10/2025 52LO

Publié le 21/10/2025





Ville de Bagneux 57 avenue Henri Ravera 92220 - Bagneux

Marché public de services

MARCHE ET ACCORD CADRE D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, EAU CHAUDE SANITAIRE, VENTILATION, CLIMATISATION ET TRAITEMENT DE L'EAU DE LA VILLE DE **BAGNEUX**

Procédure formalisée

En application de l'article R. 2123-1, 1° du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-DE

Collectivité passant le marché :

La ville de BAGNEUX représentée par Madame le Maire

Objet du marché:

Marché et accord-cadre d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, climatisation et traitement de l'eau de la ville de Bagneux

Procédure de passation :

Le marché est passé conformément au Code de la Commande Publique notamment aux dispositions des articles L 2124-2 et R 2124-2 relatives aux marchés en appel d'offres ouvert.

Le marché est passé suivant une procédure formalisée.

Le marché est mono attributaire.

Ordonnateur

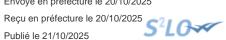
Madame le Maire de Bagneux

Comptable public assignataire des paiements :

Madame le Percepteur de Bagneux

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-DE

Publié le 21/10/2025



SOMMAIRE

Article 1.	Identification de l'acheteur	4
Article 2.	Contractant	4
Article 3.	Montant des prestations	6
Article 4.	Durée du marché public	
Article 5.	Délais d'intervention	8
Article 6.	Paiement	9
Article 7.	Avance	
Article 8.	Sous traitance	10
Article 9.	Signature du marché ET de l'accord-cadre	12
Article 10.	Acceptation de l'offre par l'acheteur	12
Article 11.	Notification du marché au titulaire	13
Article 12.	Nantissement ou cession de créances	14
ANNEXE 1 -	- DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES	PRESTATIONS
FORFAITAIRE	<u></u>	15

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-DE

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	Ville de Bagneux
Adresse	57 avenue Henri Ravera
	92220 - Bagneux
Adresse électronique	marches@mairie-bagneux.fr
Numéro de téléphone	01.46.31.60.00
Signataire du marché	Marie-Hélène AMIABLE
	Maire
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Services marchés publics
Comptable assignataire	Trésorerie Montrouge

ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune ;

M/Mme		Christophe TAILLAN	Christophe TAILLANDIER		
Agissant en o	qualité de	Chef d'entreprise			
r	n'engage su	r la base de mon offre et po	our mon propre compte,		
	Nom comi sociale	mercial et dénomination			
Adresse					
	Adresse él	lectronique			
	Numéro d	e téléphone			
	Télécopie				
	Numéro d	e SIRET			
	Code APE				
	Numéro d	e TVA intracommunautaire			

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL

X engage la société V.E.S. Vinci. F.acilities.....

Nom commercial et dénomination sociale	VES
Adresse	Zac des Beaux Soleils, bâtiment 602, 9 Chaussée Jules César 95520 Osny
Adresse électronique	commerce.ves@vinci-facilities.com
Numéro de téléphone	01 34 20 77 39
Télécopie	
Numéro de SIRET	612 008 631 00071
Code APE	4322 B
Numéro de TVA intracommunautaire	FR11612008631

	Le mandataire (Candidat groupé),	
	M/Mme	
	Agissant en qualité de	
dé	signé mandataire :	
со	du groupement solidaire s	solidaire du groupement conjoint 🔲 non solidaire du groupement
	Nom commercial et dénomination sociale	
	Adresse	
	Adresse électronique	
	Numéro de téléphone	
	Télécopie	
	Numéro de SIRET	
	Code APE	
	Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-DE

ARTICLE 3. MONTANT DES PRESTATIONS

Le marché et accord-cadre prévoit les prestations forfaitaires suivantes, dont les montants sont fixés dans l'annexe 1 de l'acte d'engagement (Annexe 1 A.E. - Décomposition des prix forfaitaires) et révisables annuellement :

3.1 Prestations de conduite et d'entretien courant (P2)

Le tableau ci-dessous doit être obligatoirement complété par les candidats. Les montants indiqués cidessous sont les montants maximums sur la durée totale du marché soit trois ans et six mois.

Montant hors taxe	461 975,50	Euros
TVA (taux de <u>20</u> %)	92 395,10	Euros
Montant TTC	554 370,60	Euros
Soit en lettres	Cinq cent cinquante quatre mille trois cent soixante dix euros et soixante centimes	Euros

3.2. Prestations de Gros Entretien et Renouvellement (P3 GER)

Elles font l'objet d'un compte d'exécution transparent. Les montants de main d'œuvre ainsi que la marge commerciale appliquée sur les fournitures sont indiqués dans l'annexe 2 de l'acte d'engagement (bordereau d'intervention P3)

Le tableau ci-dessous doit être obligatoirement complété par les candidats. Les montants indiqués cidessous sont les montants maximums sur la durée totale du marché soit trois ans et six mois.

Montant hors taxe	230 552,00	Euros
TVA (taux de . <u>2.0</u> %)	46 110,40	Euros
Montant TTC	276 662,40	Euros
Soit en lettres	Deux cent soixante seize mille six cent soixante deux euros et quarante centimes	Euros

A.E. - Marché et accord-cadre d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, climatisation et traitement de l'eau de la ville de Bagneux

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-D

Le marché et accord-cadre prévoit les prestations à bon de commande suivantes

3.3 Prestations de renouvellement d'équipements (P3 BdC)

Elles sont traitées à bon de commande. Les montants de main d'œuvre ainsi que la marge commerciale appliquée sur les fournitures sont indiqués dans l'annexe 2 de l'acte d'engagement (bordereau d'intervention P3).

Ces prestations sont traitées à prix unitaire.

Les prix unitaires, indiqués au BPU (bordereau de prix unitaire) seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Les prestations de la partie à bon de commande sont conclues avec un montant maximum annuel **de 30 000 €HT** et un montant total sur trois ans et six mois à 105 000 €HT.

Le marché et accord-cadre prévoit une garantie de performance énergétique (GPE) pour les installations identifiées à l'annexe 1 du CCTP.

Les prestations définies au C.C.A.P. ne sont décomposées ni en tranches ni en lots.

Aucune variante n'est autorisée.

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-DE

ARTICLE 4. DURÉE DU MARCHÉ PUBLIC

Le marché et accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 6 (six) mois à compter du 1^{er} janvier 2026 sous réserve que la notification intervienne avant cette date. Il est ensuite reconductible 3 (trois) fois par tacite reconduction, pour une durée de 1 (un) an chacun, sauf en cas de dénonciation du marché et accord-cadre par l'une ou l'autre des parties.

Cette dénonciation du marché et accord-cadre devra être formulée par courrier recommandé avec accusé de réception, et respectera un délai de préavis de trois mois avant la date d'échéance du marché et accord-cadre.

La durée maximale du marché est de 3 (trois) ans et 6 (six) mois.

ARTICLE 5. DÉLAIS D'INTERVENTION

Les exercices et saisons de chauffe sont indiqués à l'article 1.4.6 du C.C.A.P.

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-DE

ARTICLE 6. PAIEMENT

Après acceptation ou rectification de la facture par le pouvoir adjudicateur, le paiement des sommes dues sera effectué sur service fait. En application du décret ri° 2013-269 du 29 décembre 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiements dans les contrats de la commande publique le paiement s'effectuera dans le délai global maximum de 30 jours.

La remise du décompte de la facture, conformément au C.C.A.G. est faite par lettre recommandée avec avis de réception postale ou contre récépissé dument daté.

Le défaut de paiement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire du marché, ou du sous-traitant payé directement. Les intérêts moratoires courent è partir du jour suivant l'expiration du délai global de paiement jusqu'à la date de mise en paiement incluse.

Ils sont calculés à partir du montant T.T.C., diminué le cas échéant de la retenue de garantie, des pénalités de retard et réfactions sur facture et/ou augmenté de la clause d'actualisation ou de révision du prix. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux de l'intérêt légal augmenté de huit (8) points.

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Ouvert au nom de	VES
Pour les prestations suivantes	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, EAU CHAUDE SANITAIRE, VENTILATION, CLIMATISATION ET TRAITEMENT DE L'EAU
Domiciliation	SG La Défense
Code banque	30003
Code guichet	04170
N° de compte	00020001826
Clé RIB	44
IBAN	FR76 3000 3041 7000 0200 0182 644
BIC	SOGEFRPP

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :	
un compte unique ouvert au nom du mandataire;	
les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions in annexe du présent document.	ndiquées e

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-DE

ARTICLE 7. AVANCE

Une avance forfaitaire peut être accordée au TITULAIRE dans les conditions prévues aux articles R2391-1 à 15 du code de la commande publique.

Cette avance sur le prix global et forfaitaire initial du marché est accordée au TITULAIRE, sauf si celui-ci y renonce expressément :

☐ Je ne renonce pas au bénéfice de cette avance

☑ Je renonce au bénéfice de cette avance

(cocher la case correspondante)

Pour la partie à bons de commande, une avance de 5% peut être accordée au TITULAIRE dans les conditions prévues aux articles R2391-12 à 15 du code de la commande publique.

Cette avance sur bon de commande est accordée au TITULAIRE, pour chaque bon de commande répondant aux conditions précitées, sauf si celui-ci y renonce expressément :

☐ Je ne renonce pas au bénéfice de cette avance

☑ Je renonce au bénéfice de cette avance

(cocher la case correspondante)

ARTICLE 8. SOUS TRAITANCE

☐ **j'envisage** de sous-traiter une partie des prestations

☑ je n'envisage pas de sous-traiter une partie des prestations

L'annexe au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement ; les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché.

Cette notification est réputée emporter l'acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

 $5^{2}L0$

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-D

Le montant global des prestations que j'envisage de sous-traiter conforméme

Montant hors taxe	Euros
TVA (taux de %)	Euros
Montant TTC	Euros
Soit en lettres	Euros

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux, leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant, à la personne responsable du marché ; les sommes figurant à ce tableau correspondant au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou à céder

	MONTANT DE LA PRESTATION		
NATURE DE LA PRESTATION	HORS TVA	TVA AU TAUX DE	TOTAL
TOTAL			

nontant maximal de la créance que je pourrais présenter en nantissement, ou céder, est ainsi de :		
€ TVA incluse (en chiffres)		
€ TVA incluse (en lettres)		

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID : 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-DE

Signature

ARTICLE 9. SIGNATURE DU MARCHÉ ET DE L'ACCORD-CADRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Christophe Taillandier	A osny le 12/09/2025	
Chef d'entreprise		Jullente

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ARTICLE 10. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Nom, prénom et qualité

du signataire	Lieu et date de signature	Signature		
Elle est complétée par les annexes suivantes¹ :				
Annexe n° relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;				
Annexe n° relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement				
Annexe n° relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou DUV6) ;				
Annexe n° relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;				
Autres annexes (A préciser) :				

Lieu et date de signature

¹ Cocher la case correspondante

A.E. - Marché et accord-cadre d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, climatisation et traitement de l'eau de la ville de Bagneux

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025



NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE ARTICLE 11.

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous : « Reçu à titre de notification une copie du présent marché » Α Le Signature En cas d'envoi via le profil acheteur : Coller ci-dessous l'avis de réception électronique, valant date de notification du marché. Collez ICI

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-DE

ARTICLE 12. NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES

Certific	cat de cessibilité établi				
Α					
Le					
Signature					
		ou			
	délivrée en unique exemplaire pour être 1 ement de créance de :	remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou			
1 🗌 La to	talité du marché dont le montant est de				
(indiquer l	e montant en chiffres et en lettres) :				
	otalité du bon de commande n°				
	afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :				
	artie des prestations que le titulaire				
_	pas de confier à des sous-traitants				
	bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :				
	partie des prestations devant être				
exécutée	par et				
	(indiquer le montant en chiffres et en				
lettres):					
٨					
A Le					
Signature					
Jigilatule					

Reçu en préfecture le 20/10/2025 **5**²**L**6

Publié le 21/10/2025

ID: 092-219200078-20251014-DEL_20251014_47-DE

ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS FORFAITAIRES

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET:Code APE				
N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Adresse:				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET:Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Mandataire : OUI / NON				
Dénomination sociale :				
SIRET :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
	TOTAL:			

A.<mark>E. - BAT2404</mark> Page **15** sur **15**